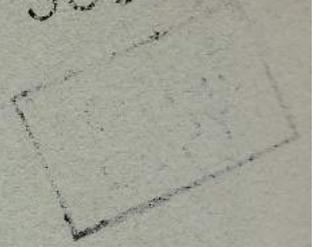


35315



ADRESSE-PLÉBISCITE  
DES  
ORIGINAIRES DE PIROT  
HABITANT EN BULGARIE

A MONSIEUR  
LE PRÉSIDENT WILSON

ET AUX  
GOUVERNEMENTS ANGLAIS, FRANÇAIS, ITALIEN,  
TCHÈQUE, CROATE, POLONAIS, ETC.

*redigé par Dr Kiristeff professeur de philas.  
et Dr Suboff, dr en dr. —  
originaires de Pirot.*

AVEC UNE CARTE

SOFIA

1919

ADRESSE-PLÉBISCITE  
DES  
ORIGINAIRES DE PIROT  
HABITANT EN BULGARIE

A MONSIEUR  
LE PRÉSIDENT WILSON

ET AUX  
GOUVERNEMENTS ANGLAIS, FRANÇAIS, ITALIEN,  
TCHÈQUE, CROATE, POLONAIS, ETC.

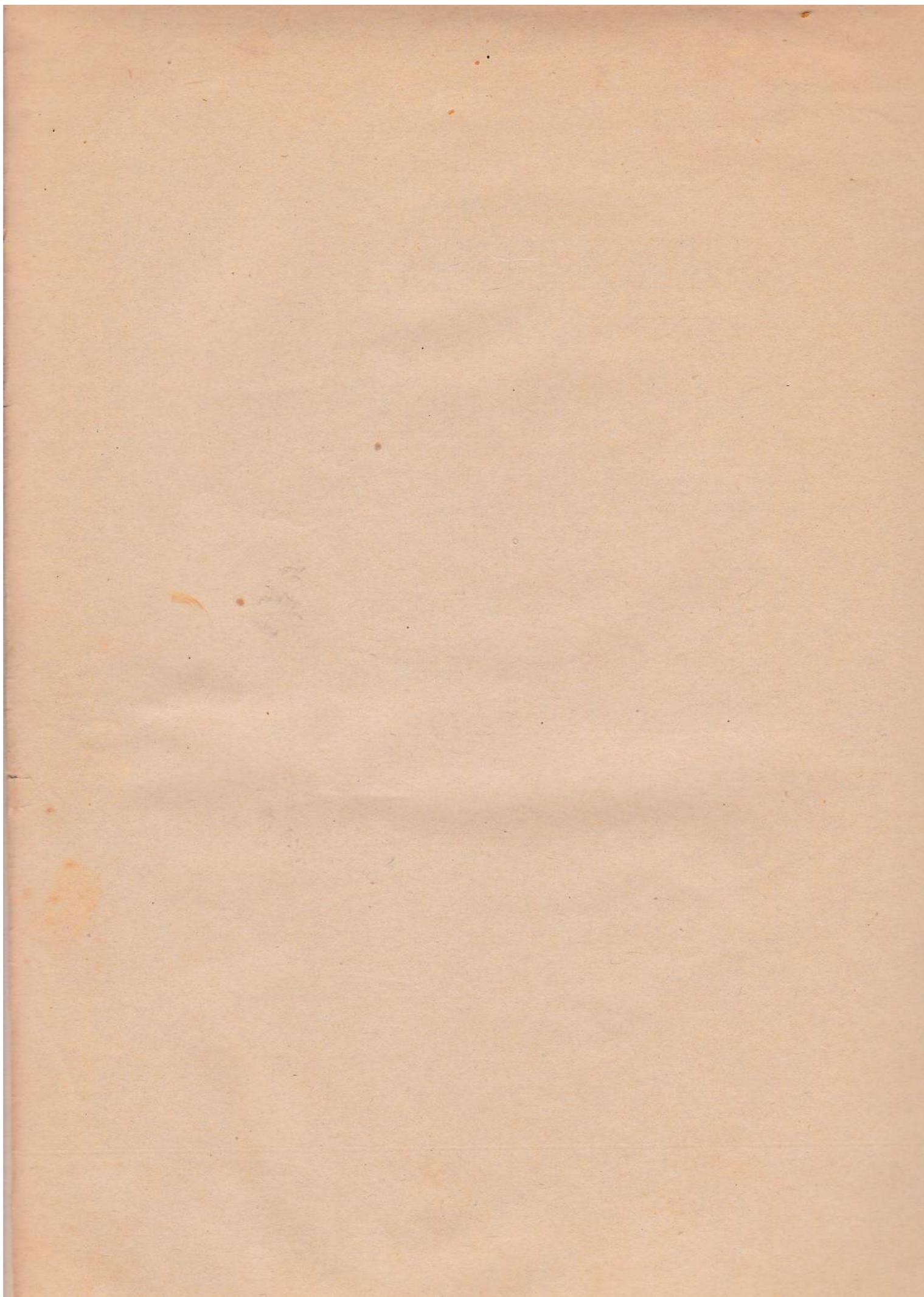
---

AVEC UNE CARTE

---

SOFIA

1919



## INTRODUCTION.

Les Bulgares, originaires de Pirot et vivant en Bulgarie, de leur initiative et au nom de leurs frères du district de Pirot, font connaître encore une fois leur désir immuable: DE VOIR LEUR PAYS, LE DISTRICT DE PIROT, faire retour à la Bulgarie.

Notre présent plébiscite est volontaire, libre et sincère. Un autre venant de nos compatriotes de Pirot qui se trouvent sous le joug serbe, est pour le moment impossible: ils n'ont point encore perdu le souvenir des poursuites cruelles dont ils furent l'objet, eux et leurs parents, notamment en 1878 et en 1885, et qui n'étaient motivées que par le désir qu'ils avaient de continuer à rester Bulgares.

Toutes les réclamations des peuples qui se considèrent lésés, a déclaré M. Clemenceau, seront présentées à la Conférence; tous les peuples, grands et petits, y paraîtront. On voit clairement par là que la Conférence de Versailles aura à s'occuper en même temps de la révision du traité de Francfort de 1871 et de celle du traité de Berlin de 1878. Les principes qui inspirèrent ces deux congrès n'étaient pas seulement viciés, mais aussi indignes de l'Europe. Aux impuissantes protestations de la France à Francfort, Bismarck opposa la brutale formule: „la force prime le droit“. Thiers plaidait par d'émouvants et beaux discours la cause des populations arrachées de force et contre leur gré à une patrie bien-aimée. Bismarck brutalement arrêta les pourparlers, refusant tout simplement de continuer à discuter en français. Beaconsfield ne fut pas moins cruel et injuste au congrès de Berlin, sans parler de Bismarck et d'Andrassy: „Si on laisse, dit-il, la Bosnie-Herzégovine dans la situation

actuelle, nous verrons réapparaître la prépondérance de la race slave, — si peu disposée à rendre justice à autrui.“ Aucun respect DES DROITS DES PEUPLES: voilà le principe de ces congrès qui faisaient passer les peuples, comme des troupeaux, d'une domination sous une autre, les mortifiant et étouffant leur sentiment national pour des dizaines d'années. Pour un motif pareil la Bulgarie qui, d'après le traité de San-Stefano, comprenait environ 164 mille kilomètres carrés, fut amputée au Congrès de Berlin et réduite de plus de la moitié: on ne lui laissa que 65,000 kilomètres carrés de superficie.

Quel abîme entre les principes d'alors et ceux qui règlent aujourd'hui les rapports entre les nations! Jadis la violence avait pris le dessus sur le droit, maintenant elle est soumise à l'irrésistible force du droit. „La solution des différends territoriaux au prochain congrès de la paix, disait M. Balfour en 1917, sera basée sur les traditions et les normes de l'humanité. Et personne ne pense, ajoutait-il, qu'il restera quelque chose du traité de Berlin“. Et M. Wilson ne reconnaît qu'un seul lien pouvant unir les peuples, à savoir „leur dévouement général à la cause du droit“.

Mais ce qui nous encourage — et qui nous en fait un devoir — à exposer devant la Conférence les droits de notre patrie, la Bulgarie, sur notre ville natale, et plus loin sur tout le pays de la Morava, ce sont surtout les bases fondamentales suivantes annoncées par les personnalités les plus autorisées de l'Entente:

1) „L'établissement des principes éternels de droit et de justice exige la restitution des territoires jadis enlevés de force ou contre la volonté des populations“ (Wilson).

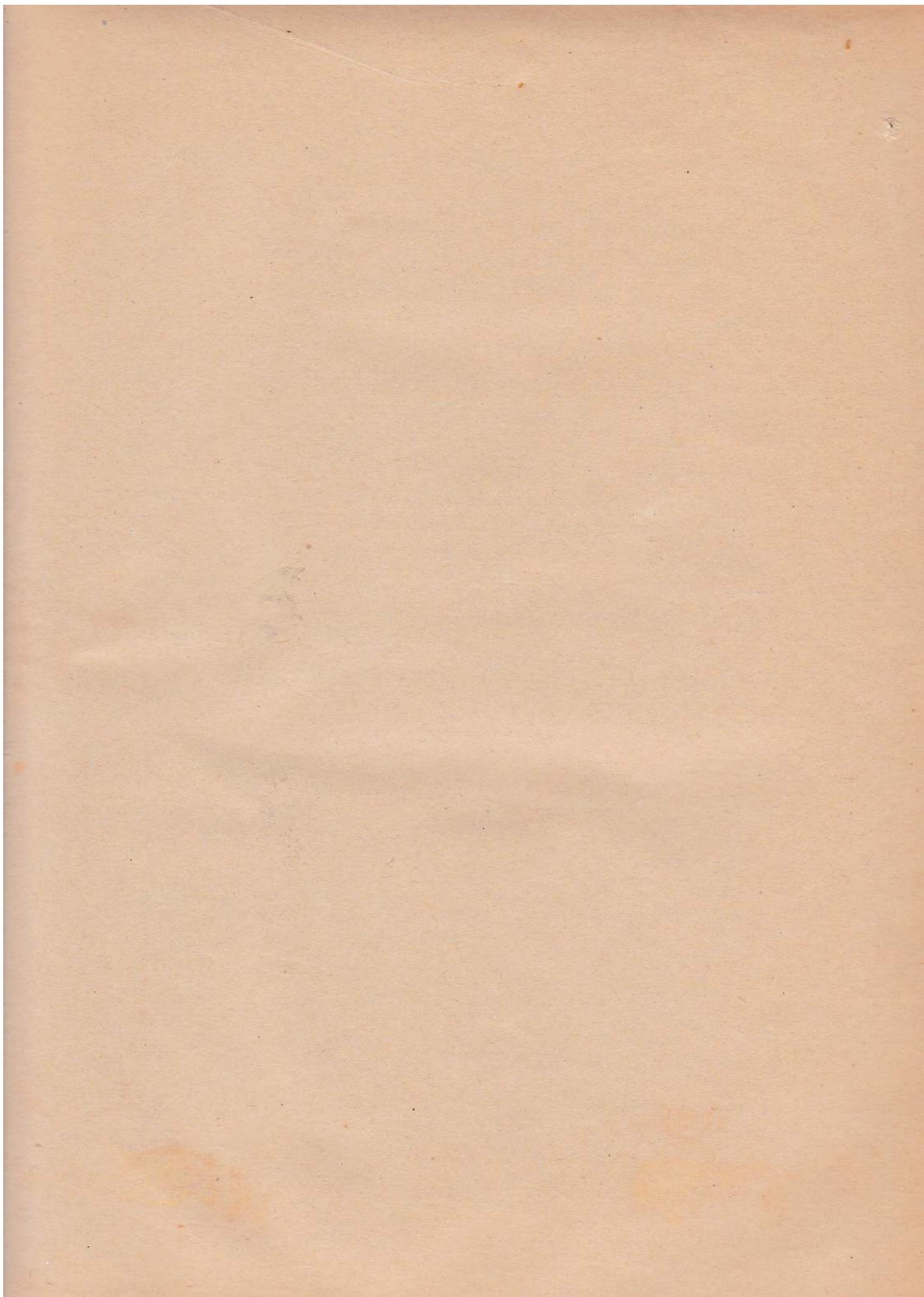
2) „La paix doit reposer sur l'égalité des droits, aussi bien pour les petites nations que pour les grandes; l'intérêt du faible est aussi sacré que celui du plus fort“ (Wilson).

3) „Tout règlement des questions territoriales doit se faire en vue de l'intérêt des populations en cause, et non à la suite de complots habiles ou de compromis entre compétiteurs“.

4) „Une population ne peut être gouvernée que par des institutions qu'elle accepte de plein gré et incorporée à un Etat ou à un autre qu'en vertu de son désir et de son libre consentement“.

Si ces principes sont mis à la base des décisions que décrètera la Conférence de Versailles au sujet des différends territoriaux entre les nations, — ce dont on ne saurait douter — les droits de la Bulgarie seront aussi bien respectés que ceux de n'importe quel pays balkanique. Notre tâche consistera donc à fonder nos revendications, en indiquant les principaux faits pouvant établir la nationalité de la population du district de Pirot, et indirectement aussi de celle des confins de la Morava. Ceux de ces faits qui expriment la volonté librement manifestée de la population sont aussi importants que les opinions et les assertions des hommes de science.

Nous parlerons en premier lieu de la volonté librement exprimée de la population même.



## I.

### L'opposition de la population à sa séparation de la Bulgarie.

L'intervalle compris entre décembre 1877 et juillet 1878 fut l'époque de la lutte la plus acharnée des habitants de Pirot, comme masse compacte, contre l'autorité serbe. Cette lutte est décrite dans des adresses et pétitions que la population présenta dès avant le congrès de Berlin et en vue des décisions de ce congrès, à l'empereur de Russie et aux autorités d'occupation russes en Bulgarie, et que l'on peut trouver publiées dans l'exposé d'un des délégués de la population de Pirot, — Siméon Christoff, né à Pirot, directeur de collège (Recueil du Ministère de l'Instruction Publique de Bulgarie, année 1894, p. 257).

Voici ces documents:

1) La protestation adressée le 18 avril 1878 à Alexandre II, empereur de Russie, estampillée au sceau de la mairie de Pirot et signée par plus de 200 notables.

On y expose que les habitants de Pirot étaient battus et emprisonnés, parce qu'ils avaient osé se dire Bulgares et n'avaient pas voulu renier leur nationalité. L'évêque lui-même était déposé et envoyé en exil à Krouchévatz parce que Bulgare et défenseur de la nationalité de ses ouailles. Dans toute la ville un seul individu avait vendu sa conscience et avait commencé à travailler pour la serbisation de Pirot. L'adresse se termine par les paroles suivantes: „Nous tous habitants de la ville de Pirot et du district, déclarons à Votre Majesté, que nous sommes Bulgares jusqu'au dernier, purs enfants de pères, aïeux et ancêtres bulgares et nous vous supplions à genoux de ne pas nous laisser sous le pesant joug serbe, pour que nous n'ayons pas à pleurer notre vie jusqu'à la mort, et de nous unir à la Bulgarie, à notre mère-patrie, à notre peuple bulgare“. (Annexe № 1).

2) Les pleins pouvoirs du 22 mars 1878 donnés au même mandataire par la commune de Pirot. (Annexe № 2).

3) Les pleins pouvoirs du 6 avril 1878, donnés à Kotza S. Grigoroff par tous les habitants de Pirot et de son district.

Ici sont énumérées „les grandes souffrances que la population endurait des Serbes, uniquement parce qu'elle était bulgare, de même que les quotidiennes poursuites et oppressions inventées par les Serbes contre tout ce qui était bulgare et contre quiconque ne voulait faire violence à sa conscience et renier sa nationalité.“ Le citoyen Kotzé S. Grigoroff était chargé de ne pas manquer l'occasion . . . . „de présenter notre désir général de vrais Bulgares, qui est de nous réunir au peuple bulgare intégral.“

A la fin de cette procuration sont exposées aussi les moyens dont se servait l'autorité serbe, pour présenter la population de Pirot comme une population serbe: ce sont des signatures contrefaites, des menaces, etc. (Annexe № 3).

4) La note du mandataire de Pirot à San-Stefano, Siméon Khristoff, du 11 avril 1878, au Gouverneur civil de Bulgarie, le général Anoutchine.

(Le général Anoutchine fut en 1877/78 le premier représentant du prince Tcherkazski qui dirigeait les affaires civiles au grand quartier général et qui eut ensuite la gestion autonome de l'administration civile en Bulgarie. En mai 1878 Anoutchine fut envoyé au Congrès de Berlin et mis à la disposition des délégués russes, le prince Gortchakov et le comte Chouvalov).

Il est dit dans cette note: „L'administration serbe s'efforce de changer le nom de „Bulgare“ en „Serbe“, chose qui offense au plus haut point notre sentiment national. Il est notoire pour tout le monde instruit que le district de Pirot est habité par des Bulgares. Je proteste hautement contre le fait que l'administration serbe force la population à signer qu'elle accepte la nationalité serbe.“ Il y est question d'une adresse au prince serbe que les fonctionnaires de ce dernier avaient présentée à la population lui enjoignant de la soussigner. Mais — „comme Bulgares, ils s'y refusèrent et firent une contre-adresse, déclarant qu'ils sont Bulgares et qu'ils veulent être unis à leurs frères bulgares“. Cette conduite des Serbes excita la population qui, se massant dans les rues, faisait voir son mécontentement de ce que les Serbes qui étaient venus comme alliés, cherchent maintenant par tous les moyens à nous présenter comme

Serbes, ce que nous n'avons pas été et ce que nous ne serons jamais. Ce qui excita encore plus le peuple fut le fait que l'administration serbe avait ordonné l'éloignement de tous les professeurs bulgares de Pirot. Le peuple eut un sursaut et comme un torrent il se présenta devant la préfecture déclarant qu'il était bulgare et ne permettait pas qu'on envoie ses professeurs en exil. Le résultat en fut que l'administration serbe arrêta 46 notables, les enfermant dans le fort où elle leur infligea un traitement inhumain et barbare: deux d'entre eux furent mis aux fers." (Annexe N<sup>o</sup> 5).

5) L'exposé du 19 mai 1878 des mandataires de Pirot Kotzé Grigoroff et Siméon Khristoff au Général-gouverneur de Sofia. (Annexe N<sup>o</sup> 4).

Dans cet exposé, on parle également de mauvais traitements, d'arrestations et de signatures forcées d'adresse. On informe que l'administration serbe promettait à la population qu'elle ne payerait pas d'impôts si elle déclarait vouloir rester sous la domination serbe, et qu'au contraire, celui qui se dirait Bulgare, serait fusillé. On punissait quiconque s'avisait de chanter des chansons bulgares, l'on interdisait aussi la réouverture des écoles bulgares. Siméon Khristoff, dans la monographie mentionnée, ajoute que beaucoup d'autres télégrammes et requêtes furent envoyés aux représentants du Congrès de Berlin afin de demander la réunion de Pirot à la Bulgarie, mais que, par malheur, Kotzé Grigoroff a brûlé ces documents pendant la guerre serbo-bulgare de 1885 de peur d'être poursuivi par les Serbes si, éventuellement, ces derniers entraient à Sofia.

## II.

### **L'émigration des habitants de Pirot en Bulgarie et le plébiscite effectué par la fondation d'une ville nouvelle.**

Une forte preuve du désir de la population de Pirot de faire partie de la Bulgarie et de protester contre la décision du congrès de Berlin, c'est son expatriation en masse de Pirot et de la région, immédiatement après la décision de ce congrès, ainsi que la formation d'une nouvelle ville en Bulgarie, à quatre kilomètres seulement en deçà de la frontière serbe. Cette

ville est Tzaribrode, édiée sur l'emplacement d'un village circassien brûlé et abandonné. Les habitants de Pirot, en s'expatriant eux-mêmes, faisaient une réelle protestation plébiscitaire comme opposition à la décision des grandes puissances qui n'avaient pas pris en considération leurs desiderata exprimés dans les documents déjà cités et énergiquement défendus par les plénipotentiaires russes à Berlin. Les Alsaciens-Lorrains mêmes n'ont pas eu recours à une telle protestation réelle: la fondation d'une ville entièrement nouvelle.

Un autre groupe important d'émigrants de Pirot fonda une colonie considérable à Sofia. Ces émigrants protestataires représentaient la partie la plus intelligente de Pirot et la plus saine sous tous les rapports: c'étaient des commerçants, des professeurs, des prêtres, des artisans, tous les collégiens et ainsi de suite. Aujourd'hui beaucoup de ces émigrés occupent en Bulgarie des positions sociales très élevées: généraux, colonels, professeurs, directeurs de divers établissements, membres de la Cour d'appel et des tribunaux de première instance, ingénieurs, administrateurs de banques, conseillers à la Cour des Comptes, avocats, commerçants, industriels, etc.

### III.

#### **Aveu serbe établissant que cette séparation est advenue malgré la volonté du peuple.**

Nous sommes obligés de reconnaître ici qu'il s'est trouvé en Serbie des gens consciencieux et clairvoyants qui ont avoué la nationalité bulgare des habitants de Pirot et qui ont condamné les moyens par lesquels l'autorité serbe a foulé aux pieds leur désir de rester Bulgares. Tel est le publiciste bien connu serbe Vassa Pélaghitch, qui publia en 1880 une brochure intitulée „Lutte de libération“, dans laquelle il dit entre autres:

„Dans la deuxième guerre (1878), la Serbie s'appropriä environ 300 milles carrés de ces contrées“ (il est question des districts de Pirot, Nich et Leskovetz).

„La population rurale de ces contrées accueillit favorablement l'armée et l'administration serbes, mais les habitants des villes dans leur grande

majorité étaient mécontents, tandis que les habitants de Pirot déclarèrent ouvertement qu'ils ne voulaient ni de l'Etat ni de l'administration serbes et qu'ils demandaient à être gouvernés par des Bulgares. Mais l'administration étouffa ce désir à sa manière. Certains personnages de marque en Serbie n'approuvèrent pas la politique du gouvernement; en cette occurrence, ils désiraient et ils désirent encore que l'on prenne en considération les vœux de la population de ces régions. — Qui veut être Serbe, qu'il soit le bienvenu; qui ne le veut pas — qu'il aille librement s'unir à ceux qui lui sont plus proches et plus sympathiques. On ne doit jamais forcer quelqu'un malgré lui et le retenir comme son sujet. C'est seulement ainsi que nous pourrons arriver à vivre en paix et bonne intelligence avec nos voisins; cela seul pourrait contribuer à la mutualité fraternelle qui est nécessaire à tous les grands peuples et bien plus à nous, — si petits par le nombre et dispersés. Par l'annexion des régions de Pirot, nous nous sommes fait un ennemi en la personne du peuple bulgare, avec lequel nous devrions vivre toujours en fraternelle amitié et nous trouver en une alliance étroite qu'il nous faut consolider de plus en plus" . . .

En voici une affirmation du roi de Serbie: Siméon Khristoff, dans son exposé déjà cité, écrit que son gendre Micho Stéfanoff lui a rapporté ces paroles du roi Milan: „Comment, Sieur Micho, les habitants de Pirot tiennent encore pour la cause bulgare? Seulement, faites bien attention, ce bulgarisme vous coûtera cher!“

#### IV.

### Persécutions des institutions bulgares.

#### a) Les écoles.

Les Serbes portèrent atteinte même aux lettres bulgares. Jusqu'à leur arrivée, il n'y avait pas un livre ou journal serbe dans la ville. Sitôt arrivés, ils fermèrent la salle de lecture bulgare; ils en détruisirent les livres, chassèrent les professeurs bulgares, arrachèrent l'inscription au-dessus de la porte principale de l'école où on lisait ces mots: „Cette école slavo-bulgare a été fondée en 1852“, interdirent toute importation et toute lecture d'œuvres imprimées en bulgare.

### b) L'Eglise bulgare.

Jusqu'en 1878 le district formait une communauté religieuse bulgare, faisant partie de l'organisation hiérarchique de l'Exarchat bulgare. L'exarque bulgare était le chef suprême de cette communauté. L'évêque, les prêtres, les actes de baptême (voir les annexes Nos 6 et 6<sup>a</sup>), tout venait de l'Exarchat bulgare. Pirot prit part, en déléguant un représentant à Constantinople, Kota Dascaloff, à la fondation de l'Eglise autocéphale bulgare, comme l'Officiel serbe „Edinstvo“ le reconnaît lui-même.

Mais les Serbes détruisirent tout cela et même ils réformèrent de force les habits des prêtres, malgré les protestations de la population. Et tout cela fut fait en flagrante violation de l'article 35 du traité de Berlin, disant:

„En Serbie, la distinction des croyances religieuses et des confessions ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries, dans quelque localité que ce soit.

„La liberté et la pratique extérieure de tous les cultes seront assurées à tous les ressortissants de la Serbie aussi bien qu'aux étrangers, et aucune entrave ne pourra être apportée soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels.“

Dans le protocole du congrès il est ajouté, que c'est seulement sous la condition bien claire, QUE LA SERBIE REMPLIRAIT LES PRESCRIPTIONS DE CET ARTICLE 35, QUE LE CONGRÈS RECONNAISSAIT L'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT SERBE. — Mais à Pirot, en présence de la terreur inaugurée contre tout ce qui était bulgare, qui eût pu oser souffler mot en faveur de son chef religieux — l'exarque, et pour les rapports que la ville avait jusqu'alors entretenus avec l'Exarchat bulgare!

### c) Les noms de baptême bulgares.

Les Serbes firent également violence à une des plus chères traditions de piété depuis longtemps établie chez nous, suivant laquelle nul autre que le parrain n'avait le droit de choisir le nom du nouveau-né à la cérémonie du baptême; même la mère de l'enfant ne pouvait intervenir

et lui retirer ce droit. Mais l'autorité serbe, par ordre, abrogea cette coutume et nous imposa, malgré nous, de choisir nos noms dans une liste affichée à la sacristie, — noms tout serbes, comme: Nathalia, Milan, Milorade, Lépossava, etc., jusqu'alors complètement étrangers à notre population.

#### d) Monastères bulgares.

Les Serbes interdirent encore une autre vieille coutume respectée, que l'on se transmettait de père en fils: chaque année à Pâques, des groupes de plusieurs familles se rendaient en pèlerinage au monastère du Rilo, lieu de rendez-vous des Bulgares de toute la péninsule Balkanique. Les fidèles de Pirot étaient accompagnés par un délégué spécial du monastère (taxidiote), qui était un moine du Rilo et qui avait son domicile à Pirot, comme c'était la pratique pour toutes les grandes villes de la Turquie d'Europe.

Jamais les Pirotains n'ont fait de pèlerinage dans des monastères serbes.

### V.

## Preuve établissant que la population de Pirot fait partie du groupe ethnique bulgare.

#### a) La langue.

La langue est le signe le plus important par lequel on a toujours pu juger de la nationalité d'une population. Il est depuis longtemps reconnu par la science que le dialecte de Pirot appartient au groupe des dialectes bulgares, et non serbes. Nous avons là-dessus non seulement le témoignage des Bulgares, mais aussi des savants étrangers tels que le professeur Niederle, l'académicien Florinsky, le professeur Weigand, Sobolewsky, Koulbakine, Broch, etc. Malgré cela, nous n'avons pas voulu nous contenter d'affirmations générales et nous avons demandé à un spécialiste de faire une analyse minutieuse des particularités du dialecte pirotain par rapport aux langues bulgare et serbe. Cette analyse, faite par le professeur B. TZONEFF, a donné pour résultat la constatation de 24 particularités bulgares contre 4 particularités serbes. (Annexe N<sup>o</sup> 7).

### b) Les professeurs.

Les professeurs à Pirot étaient bulgares. La mairie elle-même, en dehors de toute influence extérieure, choisissait et nommait les professeurs; ceux-ci étaient: de Koprivchtitza (Nestor Abadjieff), de Pechtéra (Georges et Pètre Passareff) et de Stara-Zagora (M<sup>lle</sup> Mara Rousseff), centres essentiellement bulgares. Les autres professeurs, nés à Pirot, avaient fait leurs études dans le séminaire bulgare de Philippople (Siméon Khristoff, qui devint par la suite professeur et directeur de gymnase en Bulgarie, Georges Tabacoff, plus tard sous-chef au Ministère des Finances, Elissey Manoff, rapporteur à la Cour des Comptes, G. Metchkonoff, qui adopta la carrière militaire après l'établissement de la domination serbe à Pirot, etc.).

Dès avant 1870 les souscripteurs pour l'impression de livres bulgares étaient beaucoup plus nombreux à Pirot que dans les autres villes (Voir le „Bitopissanié“, le Calendrier Eternel, Le Recueil de Tcholakoff, etc.).

Au-dessus de la porte de l'école située près de la cathédrale de Pirot il y avait une plaque qui portait l'inscription suivante: „A la gloire de la Sainte-Trinité, cette école slavo-bulgare a été édiflée aux frais de Sa Grandeur le Métropolitte Mgr Nectaria et du chef de la ville G. H Vidénoff, le 15 juillet 1852“.

Les Serbes ne purent non plus supporter cette inscription: ils arrachèrent la plaque et la jetèrent. Elle fut trouvée par hasard en 1885, lors de l'occupation de Pirot par les troupes bulgares; aussi est-elle gardée par nous, à Sofia, comme une relique.

La fête des S<sup>ts</sup> Cyrille et Méthode, fête scolaire et nationale bulgare, était célébrée avec la plus grande solennité à Pirot comme partout où habitent des Bulgares.

Il y avait à Pirot une salle de lecture bien organisée et qui existait sous le nom de „Prosvechténié“. C'est là que prenaient naissance les doux rêves d'un Etat bulgare. La salle de lecture distribuait des bourses à ceux des élèves de Pirot, qui, après avoir fait leurs quatre classes dans cette ville, voulaient poursuivre leurs études dans le lycée de Philippople.

Kanitz, qui visita plusieurs fois Pirot, écrit: „L'église orthodoxe bulgare de Pirot s'est mise au premier rang du parti national. Dès le

début du mouvement national bulgare et durant bien des années, elle lutta sans répit contre les évêques que le Phanar lui imposait“.

### c) **Le diocèse bulgare de Pirot.**

L'article premier du firman impérial du 28. II. 1870 ordonnant la constitution de l'Exarchat bulgare dit: „Une juridiction spirituelle spéciale formée sous le nom d'Exarchat bulgare et comprenant les diocèses métropolitains, évêchés et autres lieux énumérés ci-dessous, sera chargée de l'administration de toutes les affaires spirituelles de ce rite“. Et à l'article 10 il est dit: „La juridiction spirituelle de l'Exarchat bulgare se compose des diocèses métropolitains de: Nich, Pirot, etc.“ Les évêques de Pirot étaient Bulgares; le dernier d'entre eux, interné par les Serbes à Krouchévatz, puis chassé, fut Mgr Evstati, né à Bélovo, district de Philippople.

Les représentants du diocèse de Pirot (ainsi que ceux de Nich et de Vrania) prirent part aux travaux pour l'élaboration du statut de l'Exarchat en 1871. Le représentant de Pirot fut Kota Dascaloff, le même que les Serbes fusillèrent en 1885 pour ses sentiments bulgares.

### d) **Les relations commerciales des habitants de Pirot.**

Les habitants de Pirot entretenaient des relations commerciales exclusivement avec les Bulgares des régions de Sofia et de Philippople.

La foire annuelle très renommée de Pirot, qui avait lieu le 15 août, était un centre de réunion des Bulgares de toute la péninsule Balkanique. La Serbie nous était étrangère, comme enfermée dans une muraille de Chine. C'étaient des commerçants bulgares de la ville de Panaguiourichté qui laissèrent un monument à Pirot, — preuve de leurs relations commerciales suivies avec la ville où ils achetaient du bétail pour le ravitaillement de Constantinople. A l'intérieur de la cathédrale de Pirot, à gauche de l'entrée, est placée une grande icône représentant les saints frères Cyrille et Méthode. Aujourd'hui encore elle porte l'inscription des donateurs: „Donnée par les marchands de bestiaux de Panaguiourichté, pour le salut de leur âme et en souvenir éternel (1872)“.

Sur le bord supérieur de l'icône on lit cette autre inscription: „Les apôtres slaves Cyrille et Méthode“. Mais une falsification incontestable portée à cette inscription est visible aujourd'hui encore: sous le mot slaves („slovenski“), il y a une grosse rayure noire, couvrant le mot „bolgarski“ (bulgares), mot qu'on rencontre sur toutes les autres icônes et images religieux, même sur celles qui étaient imprimées à Belgrade. Nous avons retrouvé une pareille icône dans une des grandes maisons de Pirot en 1918; nous regrettons de ne pouvoir donner ici le nom du propriétaire de la maison, par peur de nuire à sa famille.

#### e) **Notre nom national.**

Notre nom national, — à nous, habitants de Pirot, — était celui de Bulgares. Cela est confirmé par de nombreux savants ethnographes qui nous appellent ainsi; c'est l'appellation que les Serbes eux-mêmes nous donnaient jadis. Une revue serbe intitulée „Delo“ de 1898, p. 52, écrit que les soldats serbes appelaient la population de Nich, Pirot etc. „Bougari“ (Bulgares), mais que cela fut interdit par un ordre du haut commandement daté du 8. II. 1878. (Annexe N<sup>o</sup> 8).

## VI.

### **Les témoignages des ethnographes, des historiens et des savants voyageurs sur la nationalité de Pirot.**

#### a) **Les savants étrangers.**

KANITZ énumère encore parmi les pays peuplés de Bulgares, les districts de Kniajevatz et d'Alexinatz qui se trouvent plus à l'ouest de Pirot (Annexe N<sup>o</sup> 11).

DRISCH désigne la Soukha-Planina comme frontière entre les nationalités bulgare et serbe, et il ajoute: „Ceux qui placent la Béla-Palanka en Serbie commettent une erreur“. (Annexe N<sup>o</sup> 14, c).

AMI-BOUÉ, membre de l'Académie française, qui voyagea dans les Balkans en 1836-38, reconnaît que Pirot, Nich etc. sont peuplés de Bulgares. (Annexe N<sup>o</sup> 16, a).

Un fonctionnaire de la légation de Russie à Constantinople ainsi que les consuls d'Autriche-Hongrie, spécialement envoyés par leurs gouvernements pour étudier sur place, à Nich et Pirot, les causes de l'insurrection de 1841, écrivent expressément que la population de ces régions est bulgare. (Annexe № 12 a, b, c).

BLANQUI, délégué français à Nich après l'insurrection de 1841, écrit: „Je m'incline devant les restes de ces quelques milliers de Bulgares, morts pour leur patrie“, et il rapporte que „les insurgés s'étaient enfuis en Serbie, mais que cette dernière les avait livrés aux Turcs“, une preuve nouvelle fournie par l'autorité serbe même, que ces insurgés, et par conséquent aussi la population de Nich, étaient bulgares (Annexe № 16, b).

Le même BLANQUI exprime l'avis que Nich devait devenir la capitale du futur Etat bulgare.

Le prince TCHERKAZSKY, dans son rapport au ministre de la guerre russe, écrit: „Sur la rive gauche même de la Morava bulgare vit une masse bien compacte de population bulgare“. (Annexes N<sup>os</sup> 10, 15, 17, 18, 19 et 21).

#### **b) Les auteurs serbes au sujet du caractère bulgare de la population de Pirot.**

Ce n'est pas seulement des étrangers, mais des auteurs serbes, avant le Congrès de Berlin qui poussa les Serbes à chercher des Serbes là où ils savaient très bien qu'il n'y en avait pas, qui ont reconnu plus d'une fois le caractère bulgare de la région de Pirot, en général aussi de la population de la région de la vallée de la Morava et de la Macédoine.

La revue serbe „Danitza“ traduit sans aucune réserve une description de KANITZ concernant l'accueil peu amical fait le 3 juillet 1860, à Mgr Kalinique, évêque de Nich, qui avait „commencé à prêcher devant la population en langue grecque, ne connaissant pas le bulgare.“

Les „Srpské Létopissi“ de 1845 écrivent que les villes de Nich, Ak-Palanka, Pirot et Sofia font partie de la Bulgarie.

La revue „Delo“ de 1896 cite une phrase de Schweiger, disant qu'au village de Kourou-Tchechmé (Béla-Palanka) les femmes bulgares avaient l'habitude de porter des boucles d'oreilles. (Annexe № 9).

Rista Nicolitch dans son livre „Les environs de Belgrade“, fait remarquer à propos des émigrants de la région de Nich, qu'ils étaient appelés par les Serbes „Bougari“ ou „Bougaritchi“ et qu'ils se distinguaient des Serbes autochtones par leur langue et leurs costumes (Annexe № 9, 7).

Ilarion Rouvaratz dans l'ouvrage „O knezou Lazarou“ rapporte que Kiril Jivkovitch, évêque de Pakratch, auteur du récit raccourci de vie de St. Sava et Siméon par Dometian, est „né à Pirot, dans les frontières des terres bulgares“, en 1730. (Annexe № 9, 18).

Dans son ouvrage intitulé „Pays et peuples balkaniques“, Nil Popoff note qu'en 1876 les Serbes, ayant franchi la frontière à Pirot, distribuèrent des armes aux Bulgares. (Annexe № 9, 19).

Le professeur Iovan Blotchevitch dans sa „Géographie générale serbe“, à la page 21, et dans le journal „Srpské Noviné“ 1847, № 23, avoue que Nich même est peuplé de Bulgares. (Annexe № 9, 6) et Nich se trouve à 80 kilomètres à l'ouest de Pirot.

L'officier serbe „Edinstvo“ du 19 mai 1871, énumérant les représentants du peuple bulgare, qui cette année se réunissaient en vue d'organiser l'Eglise bulgare, donne parmi ces noms celui du représentant de Nich, l'archimandrite Victor, et celui de Pirot Kota Dascaloff. (Annexe № 9, 17). Il est à propos de noter ici que le même Kota Dascaloff qu'en 1871 les bons Serbes reconnaissaient comme „un des meilleurs Bulgares et un des meilleurs artisans de la cause bulgare“, fut, 14 années plus tard, pour les mêmes qualités — son attachement et sa fidélité à la cause bulgare, — condamné à mort par les Serbes qui le fusillèrent en même temps que trois de ses compatriotes.

Stefan Verkovich, un Serbe incontestable, dans une lettre datée de 1878 et adressée au professeur Lamansky, membre de l'Académie de St. Pétersbourg, dit que „non seulement les sandjaks d'Uskub, Nich et Vidin ne sont pas serbes, mais que même dans le royaume de Serbie il y a une population d'environ 200,000 âmes qui parle la pure langue bulgare“ (Annexe № 20).

Feu Dimitre Rizoff, ministre de Bulgarie à Berlin, a fait paraître dans cette ville, en 1918, un atlas historique où il a recueilli toutes les cartes géographiques provenant de nombre d'historiens et ethnographes bien connus (anglais, français, russes, italiens etc.); sur toutes ces

cartes Pirot est marqué comme étant habité par des Bulgares (Annexe № 18). Telles sont les cartes de: Šafarik, p. 24, Ami Boué, p. 26, Lejean p. 32, Mirkovitch (carte ethnographique russe), p. 36, Mackenzie et Irby, p. 38, prof. Erben (Tchèque), p. 40, Elysée Reclus, p. 42, Kiepert, p. 44, Synvet, p. 46, Sachs, p. 48, et les cartes des professeurs bulgares, p. 54.

En dehors des cartes d'étrangers, le même atlas en contient aussi qui sont dues à des Serbes ou des auteurs serbes, comme celles de Davidovitch, p. 28, et de Dejardin, p. 30. On en trouve aussi dans le livre de Stanoévitch „Histoire du peuple serbe.“ Partout Pirot est marqué comme ville bulgare. (Annexe № 18, 12 et 19).

Les auteurs Ramberti, Pigafetta, Reim, Gerlach, Contarini, Wolff, Scheinach notent qu'il y a des Bulgares à Klissouritza, village voisin de Béla-Palanka. (Annexes № 13 et 14).

Il importe de souligner ici ce fait qui saute aux yeux à l'examen des cartes ethnographiques de la presqu'île des Balkans, à savoir que, tandis que dans d'autres régions où habitent des Bulgares la carte est parsemée de signes indiquant la présence de populations d'autre nationalité; dans le district de Pirot on ne voit rien de pareil.

Enfin, comme complément, notons aussi le fait connu dans l'histoire serbe: que la ville de Pirot et son district n'ont jamais été dans le passé compris dans les frontières serbes. (Voir Ischircoff, Confins occidentaux de la terre bulgare, page L). Examinez les cartes annexées aux deux des plus récentes histoires du peuple serbe (par ex.: St. Stanoévitch, 1910, et Milenko M. Voukitchevitch 1912), pour vous convaincre que Pirot n'a été possédé par les Serbes ni au temps de Némania (page 95 resp. 66) ni au temps de Stefan le Premier Couronné (Prvoventchani) (page 111 resp. 92), ni au temps de Douchan (page 140 resp. 200), ni au temps de Miloutine ou Lazare. Pirot figure chez les deux auteurs seulement parmi les régions provisoirement occupées au temps de Némania (page citée) et du roi Lazare [Privremena osvojanja kralja Miloutina et kneza Lazara] (pages 130 et 232).

## VII.

### Actes internationaux.

#### a) Firman du sultan relatif à l'exarchat bulgare.

L'Eglise nationale bulgare fut fondée le 28. II. 1870, date à laquelle le gouvernement ottoman promulgua un firman impérial ordonnant la création de l'Exarchat bulgare. Les diocèses de Nich et de Pirot sont énumérés dans le premier alinéa de l'art. 10 de ce firman comme diocèses bulgares.

#### b) Décision des représentants des grandes puissances à la Conférence de Constantinople.

A la suite de l'insurrection serbe de 1875 en Bosnie-Herzégovine et des soulèvements bulgares de 1875-76 en Thrace et en Bulgarie et à la suite de la guerre entre la Serbie, le Monténégro et la Turquie une conférence européenne des Grandes Puissances en décembre 1876 se réunit à Constantinople, afin d'examiner les conditions de paix entre les belligérants et de donner une administration indépendante à la Bosnie-Herzégovine et à la Bulgarie. La conférence résolut de diviser la Bulgarie en deux provinces, leur donnant des institutions autonomes et les mettant sous le contrôle d'une commission internationale générale.

En vertu des décisions de la conférence de Constantinople, Sofia devenait la capitale d'une de ces deux provinces, celle de l'ouest. Dans cette province entraient les districts de Nich, Pirot etc. La carte est publiée dans le Livre Bleu anglais N<sup>o</sup> 13 de 1878. (Voir l'annexe N<sup>o</sup> 22). Le projet de la conférence de Constantinople doit être considéré comme une véritable œuvre anglo-saxonne. Le directeur du Collège américain à Constantinople, Woshburn, disait que „l'initiative de la conférence de Constantinople revenait à l'Angleterre; ses représentants, ajoutait-il, croyaient que nous, les Américains à Constantinople, sommes les plus versés dans les affaires bulgares“.

La carte des limites du peuple bulgare établies par la conférence de Constantinople doit être, comme plus véridique, préférée à celle de

San-Stefano, celle-ci étant faite sous l'influence de la nécessité — qui à la conférence de Constantinople n'existait pas, — de donner des compensations à la Serbie dans les régions Nich — Prokouplié, parce que: 1<sup>o</sup> les terres purement serbes de la Bosnie-Herzégovine étaient promises à l'Autriche-Hongrie par la Russie et 2<sup>o</sup> il fallait augmenter territorialement la Serbie en raison de sa participation à la guerre contre la Turquie.

**c) Les préliminaires de paix russo-turcs à San-Stefano  
19 février — 3 mars 1879.**

Aux termes de ce traité, Pirot, Béla-Palanka, Vlassotintzi, Vladichki-Han et Vrania restaient à la Bulgarie.

La Russie donnait Pirot à la Bulgarie, bien que la ville fût occupée par les Serbes et bien que la Serbie fût l'alliée de la Russie.

**d) Le traité de Berlin.**

La grande amputation de la Bulgarie, effectuée au Congrès de Berlin, atteignit également notre district de Pirot, bien que le traité de San-Stefano, la Conférence Internationale de Constantinople et le firman constitutif de l'Exarchat bulgare eussent inclus ce district dans les confins de la Bulgarie.

Les vraies causes qui amenèrent le congrès de Berlin à arracher Pirot à la Bulgarie furent : 1<sup>o</sup> satisfaire les tendances économiques et impérialistes de l'Autriche vers Salonique, en lui cédant la Bosnie-Herzégovine; 2<sup>o</sup> détourner l'attention des Serbes de la Bosnie-Herzégovine, — provinces peuplées de populations serbes de langue et de sentiments, — pour lesquelles la Serbie s'était battue et où elle avait provoqué une insurrection et, en même temps, lui donner une certaine compensation; 3<sup>o</sup> pousser la Serbie vers l'est — vers la Bulgarie, en lui donnant le plus de terres possible jusque dans le voisinage immédiat de Sofia et créer ainsi un antagonisme permanent entre les deux peuples frères.

Les protocoles du congrès laissent voir suffisamment les vrais motifs et moyens d'application de cette politique fatale à ses auteurs mêmes.

Afin de recevoir ces terres essentiellement bulgares, étrangères à elle par la langue et par le sentiment national, la Serbie fut contrainte à renoncer expressément et par une convention spéciale à toute visée sur la Bosnie-Herzégovine, provinces essentiellement serbes, et de signer avec l'Autriche-Hongrie des conditions humiliantes et nuisibles à ses propres intérêts.

L'Autriche-Hongrie renouvela la même manœuvre plus tard, lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908, quand elle força la Serbie à conclure „de bon gré“ un nouveau traité par lequel elle s'engageait à ne jamais parler de population serbe en Bosnie-Herzégovine.

Une troisième fois encore l'Autriche eut en 1913 recours à cette manœuvre perfide par la création d'une Albanie dans le but de barrer à la Serbie son chemin naturel vers l'Occident et de la pousser de nouveau vers des terres que celle-ci avait reconnu par traité appartenir aux Bulgares.

Ce n'est qu'à l'Autriche-Hongrie que Pirot doit son amputation de la patrie bulgare. On peut s'en convaincre le mieux par l'exposé que donne l'écrivain serbe Vladan Georgevitch dans son livre „La Serbie au Congrès de Berlin“ des conditions que la Serbie fut contrainte à accepter.

Les faits qu'il reproduit au sujet des pourparlers entre les ministres des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie et de Serbie, comte Andrassy et Ristitch, avant la décision du congrès, ne sont en effet rien autre que „d'égoïstes et bas marchandages“, comme les qualifie le „Temps“ du 9 décembre 1918 (Annexe № 25).

Pour donner Pirot à la Serbie, le comte Andrassy ne put présenter au congrès qu'un seul motif, encore n'était-il pas vrai, c'est à savoir que cette ville était peuplée de Serbes.

Que cette allégation fût une falsification de la vérité, on en trouve la preuve dans les opinions ci-dessus mentionnées des savants les plus compétents qui ont étudié la population dans le pays même, et parmi lesquels se trouve aussi le consul d'Autriche-Hongrie Sachs dont la carte a été publiée par l'Institut de Géographie de Vienne.

Les délégués russes en furent révoltés et ils demandèrent la nomination „d'une commission qui déciderait sur place et conformément aux intérêts de la population si Pirot devait être attribué à la Serbie ou à la Bulgarie“. (Protocoles page 80; Annexe № 24).

On voit par les comptes-rendus du Congrès que certaines pétitions avaient été présentées au nom des habitants de Pirot et du district en faveur de l'annexion à la Serbie. Le représentant russe, le comte Chouvalov, déclara que ces pétitions ne pouvaient avoir aucune valeur. Nous avons indiqué dans les annexes N<sup>os</sup> 1—5, les pétitions que la population avait réellement remises. Tout le reste n'était que des machinations et des falsifications dont il est parlé dans les documents cités par nous.

Le général Anoutchine, délégué-adjoint aux plénipotentiaires russes, dans son livre „Le Congrès de Berlin 1878“, St. Pétersbourg, publié en 1912, couvre de honte ces falsifications de la volonté de la population, en traitant de scandale inqualifiable la conduite de l'administration serbe qui voulait arracher Pirot contre la volonté des habitants, — et en stigmatisant la proposition de plébiscite faite par les Serbes comme „une honteuse comédie, jouée d'après le diapason des chefs serbes, maîtres arbitraires de la province seulement parce que nos armées ne l'avaient pas occupée“. (Annexe N<sup>o</sup> 23).

Mais la honte des marchandages et des combinaisons au détriment des peuples balkaniques ne s'arrête pas là. Déjà en juillet 1876 à Reichstadt, lors de l'entrevue des empereurs de Russie et d'Autriche — en échange de la liberté d'action aux Russes en Bulgarie — la Russie avait proposé à l'Autriche, l'administration de la Bosnie-Herzégovine (Enquête Carnegie, page 7).

VI. Georgevitch, ancien président du Conseil serbe, confirme le fait dans son livre cité (page 8).

Il cite une lettre de Iovan Ristitch, datée de Berlin et ainsi conçue: „Le représentant français m'a dit que le prince de Bismarck lui avait déclaré qu'il fallait satisfaire l'Autriche-Hongrie dans l'étendue qu'elle considère comme conforme à ses intérêts“ et le représentant français a ajouté: „La Serbie ne réussira qu'autant qu'elle s'entendra avec l'Autriche.“ A quel point fut indifférent en réalité le prince de Bismarck par rapport au sort des peuples, le comte de Mun, membre de l'Académie française, nous le dit dans „l'Echo de Paris“ du 17 décembre 1912: „Lorsqu'au Congrès de Berlin les débats au sujet de la question bulgare se furent prolongés, Bismarck, les interrompant, s'écria: „Voilà deux jours que l'on discute sur la question bulgare. C'est un

honneur auquel les Bulgares ne s'attendent guère. En ce qui me concerne, je ne cache point que, comme plénipotentiaire de l'Allemagne, tous ces débats ne m'intéressent que fort peu." —

On nous condamna à Berlin, nous les Bulgares, sans même nous entendre; nous n'avions aucun délégué. On ne nous accorda même pas la possibilité de présenter nos revendications, bien que nous fussions les plus intéressés!

Au surplus, il n'est fait aucune mention dans les protocoles du Congrès de Berlin, des télégrammes et pétitions envoyés par la population de Pirot et dans lesquels cette dernière, unanimement, émettait le désir de ne pas être arrachée à la Bulgarie.

Suivant les protocoles eux-mêmes, on avait déjà constaté au Congrès de Berlin, que „la frontière occidentale de la Bulgarie était peu satisfaisante puisqu'on proposait de donner aux Bulgares la possibilité d'une retraite, en leur garantissant une voie stratégique à travers la Serbie". — Ce furent là les paroles du comte Chouvalov en réponse à la déclaration du prince Hohenlohe, plénipotentiaire de l'Allemagne; ce dernier ajouta que la „commission unanime avait proposé de donner libre passage aux armées et aux convois bulgares de Sofia par Pirot, à Vidin, c'est-à-dire à travers les terres cédées à la Serbie!" Voilà jusqu'à quel point on désirait à tout prix voir l'Autriche atteindre son but: créer la pomme de discorde! Cette proposition était formulée ainsi: „En cas de guerre et dans l'hypothèse même que la Serbie observerait la neutralité, cette principauté pourra être invitée à accorder aux convois bulgares libre passage sur le chemin d'étapes entre Vidin et Sofia, via Pirot, par le mont Saint-Nicolas. La Serbie ne peut s'y opposer et ce passage ne sera pas considéré comme une atteinte à la neutralité".

Les hommes clairvoyants et perspicaces ne manquèrent pas non plus au Congrès de Berlin, mais ils étaient impuissants à arrêter les événements. Ainsi, le comte Chouvalov, délégué russe, dit: „Un jour viendra où la paix européenne sera menacée par cette cession de la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche. L'étincelle qui mettra le feu, viendra de là". (Max. Harden dans la „Neue Freie Presse" du 25 décembre 1912).

## Conclusion.

Les arguments les plus forts plaident donc en faveur de notre revendication, à savoir que le district de Pirot fasse retour à la Bulgarie. Résumons ici ces arguments:

- 1) Le droit international objectif proclamé au cours de la guerre et en particulier le principe de la récupération des territoires arrachés de force dans le passé malgré la volonté des populations;
- 2) La volonté librement exprimée de la population, de même que la volonté manifestée aujourd'hui dans notre présente adresse-plébiscite;
- 3) L'émigration en masse des Pirotains et l'érection d'une ville nouvelle, ainsi que la formation d'une colonie considérable de Pirotains dans la capitale de la Bulgarie;
- 4) L'aveu des Serbes mêmes que nous déclarions ouvertement en 1878 ne pas vouloir faire partie de l'Etat serbe;
- 5) L'extradition, par les Serbes, des professeurs et prêtres et l'interdiction des noms bulgares, la destruction des monuments et la persécution des livres et de la langue bulgares;
- 6) La reconnaissance de la nationalité bulgare de la population de Pirot par de nombreux savants, ethnographes, historiens et géographes européens et même serbes;
- 7) La décision des Grandes Puissances à la Conférence de Constantinople et le firman constitutif de l'Exarchat bulgare de 1871, qui placent Pirot dans le territoire national bulgare;
- 8) L'absence de toute nécessité économique de l'annexion de Pirot à la Serbie; au contraire, cette annexion a, au dire des habitants eux-mêmes, causé la ruine complète de toute la région;
- 9) Enfin, l'acquisition par la Serbie des provinces vraiment serbes de Bosnie-Herzégovine, dont la perte fut jadis la cause essentielle et unique qui amena le Congrès de Berlin à donner aux Serbes Pirot et les districts voisins. Cette considération, à elle seule, suffirait au besoin à fonder notre droit à la rétrocession du district de Pirot à la Bulgarie en vertu du dogme juridique bien connu: *Cessante razione legis, cessat lex ipsa.*

Si la Conférence de Paris s'inspire — ce dont il n'est pas permis de douter — des grands principes humanitaires de justice proclamés par les personnalités responsables de l'Entente, notre revendication, nous en sommes fermement convaincus, ne saurait manquer d'obtenir satisfaction. Par là, une grande iniquité historique sera réparée.

**Au nom des émigrés pirotains résidant à Sofia, des émigrés pirotains fondateurs de la ville nouvelle de Tzaribrode et des émigrés pirotains résidant dans les autres villes de Bulgarie :**

- SPASSE VATZOFF, membre de l'Académie des Sciences et directeur de l'Institut Météorologique Central de Bulgarie.
- D-r K. KRESTEFF, membre de l'Académie des Sciences, professeur de philosophie à l'Université de Sofia.
- NICOLAS MANOFF, avocat, député à la Grande Assemblée Constituante Nationale de 1878, ancien procureur général à la Cour d'appel de Sofia, ancien adjoint-maire de la ville de Sofia.
- SPASSE TRITCHKOFF, conseiller à la Haute Cour des Comptes à Sofia.
- GEORGES MANOFF, général d'artillerie.
- D-r P. ZOUBOFF, avocat, ancien vice-président à la Cour d'appel de Sofia, inspecteur au Ministère de la Justice.
- ELISSEY MANOFF, rapporteur à la Haute Cour des Comptes, ancien professeur à Pirot.
- K. KOUZEFF, ancien administrateur de la Banque Nationale de Bulgarie à Sofia.
- GEORGES PANOFF, ancien chef de comptabilité au Ministère de la Justice, ancien professeur à Pirot.
- A. BANKOFF, ingénieur en chef de la construction du port de Varna.
- L. VATZOFF, avocat, ancien procureur général.
- NICOLAS PETROFF, ancien chef de comptabilité au Ministère de la Justice, ancien professeur à Pirot.
- D-r T. STAMENOFF, avocat.
- P. IOSSIOFF, ingénieur.
- K. MIKHAILOFF, colonel.
- G. DIMITRACHEFF, colonel.
- PROFIR KHRISTOFF, colonel.
- G. METCHKONEFF, colonel.
- SIMEON GHEORGHIEFF, lieutenant-colonel.
- DIMITRI KIROFF, officier des forêts, ancien inspecteur des forêts.
- K. BAGTCHEVANOFF, industriel, commandant en retraite, ancien professeur à Pirot.
- DRAGAN NECHOFF, agronome, professeur à l'Ecole d'agriculture.
- NICOLAS GADAROFF, instituteur.
- IVAN GRIGOROFF, rapporteur à la Haute Cour des Comptes à Sofia.
- ELISSEY PETKOFF, instituteur.
- K. PEYTCHEFF, instituteur.
- NICOLAS JIVKOFF SIMONOFF, instituteur.
- G. VIDENOFF, commandant de cavalerie.
- KH. KHRISTOFF, avocat.
- EUGÈNE MANOFF, capitaine de cavalerie.
- KH. KHRISTOFF, commandant.
- EMMANUEL MANOFF, avocat.
- BOJIDAR ZDRAVKOFF, avocat.
- DIMITRI GHÉORGHIEFF, commerçant, anc. chef de bureau des postes.
- IOSSIF POPE MITOFF, commerçant.
- KHRISTO GRIGOROFF, ancien professeur de lycée.
- ELISSEY TRITCHKOFF, officier des forêts.
- E. MANOIOFF, docteur en médecine.
- P. STOYANOFF, peintre, capitaine de réserve.
- MIKHAIL KRESTEFF, peintre, professeur de lycée.
- THÉODORE TOCHEFF, officier des forêts.
- IOSSIF MINTCHEFF, négociant.
- PIERRE MITKOFF, fonctionnaire.

MANOL BAGTCHÉVANOFF, capitaine de réserve.

D. KARAKACHEFF, instituteur.

NICOLAS PANOFF, avocat.

BORIS VATZOFF, commandant.

DIMITRI KRESTEFF, capitaine.

TZV. TABAKOVA, institutrice.

KOSTADINKA VATZOVA, institutrice.

DONTCHO IGOFF, commerçant à Tzaribrode.

KANTCHO GOGOFF, commerçant à Tzaribrode.

IORDAN TZARIBRODSKY, commerçant à Tzaribrode.

ELENKO BELTCHEFF, commerçant à Tzaribrode.

VELKO VIDENOFF, commerçant à Tzaribrode.

THEODORE CHIPOFF, commerçant à Tzaribrode.

GEORGES BRAYKEVSKY, commerçant à Tzaribrode.

GHIGA TONTCHEFF, commerçant à Tzaribrode.

THÉODORE BARSAKOFF, commerçant à Tzaribrode.

DIMITRI BONEFF, commerçant à Tzaribrode.

THÉODORE BOJLOFF, commerçant à Tzaribrode.

STEFAN BELTCHEFF, commerçant à Tzaribrode.

PIERRE SIMOFF, commerçant à Tzaribrode.

SIMA KRESTEFF, commerçant à Tzaribrode.

STOYAN DJADJOFF, commerçant à Tzaribrode.

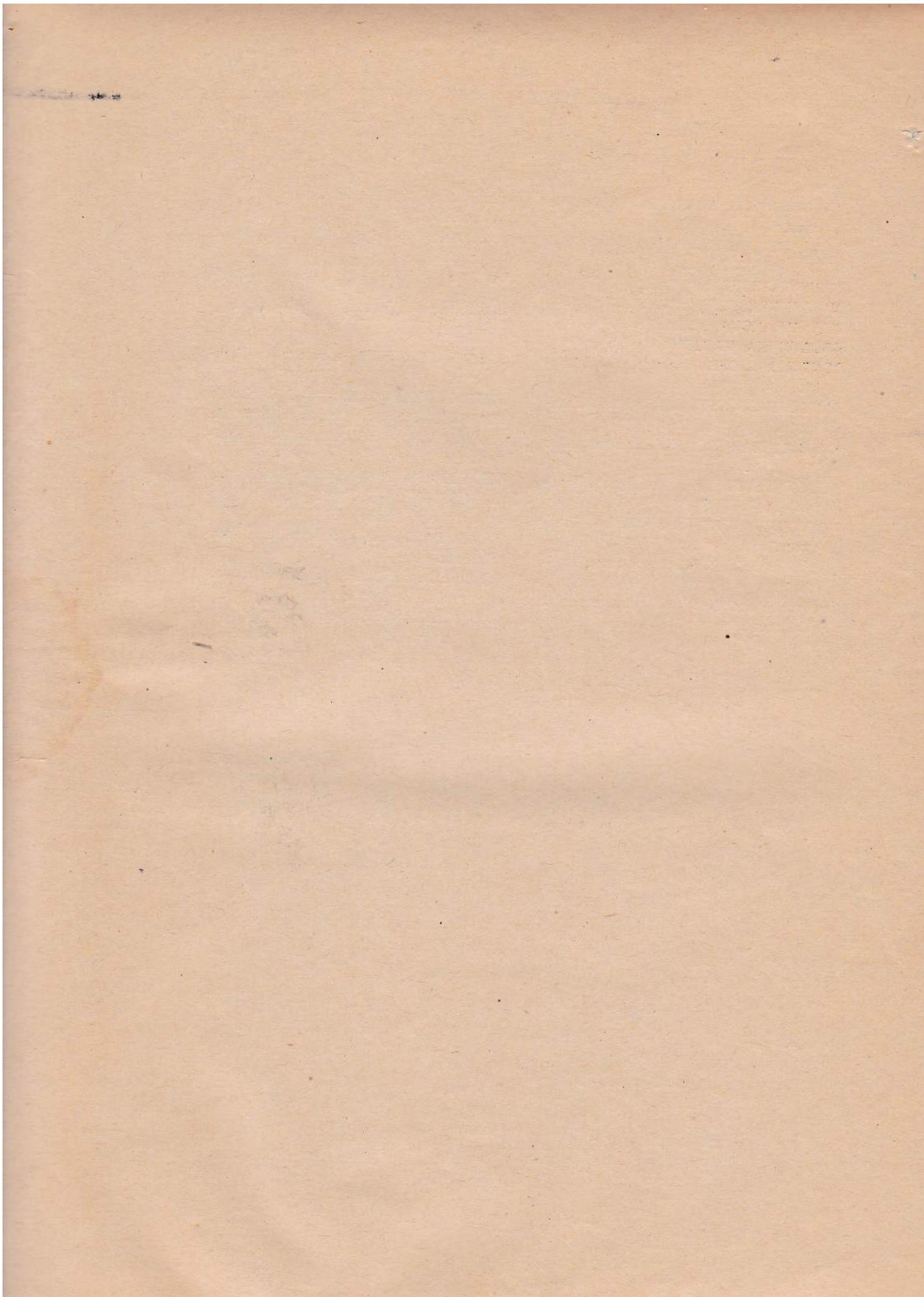
GEORGES MINEFF, libraire à Tzaribrode.

HADJI STAVRI NICOLOFF, ancien fonctionnaire à Tzaribrode.

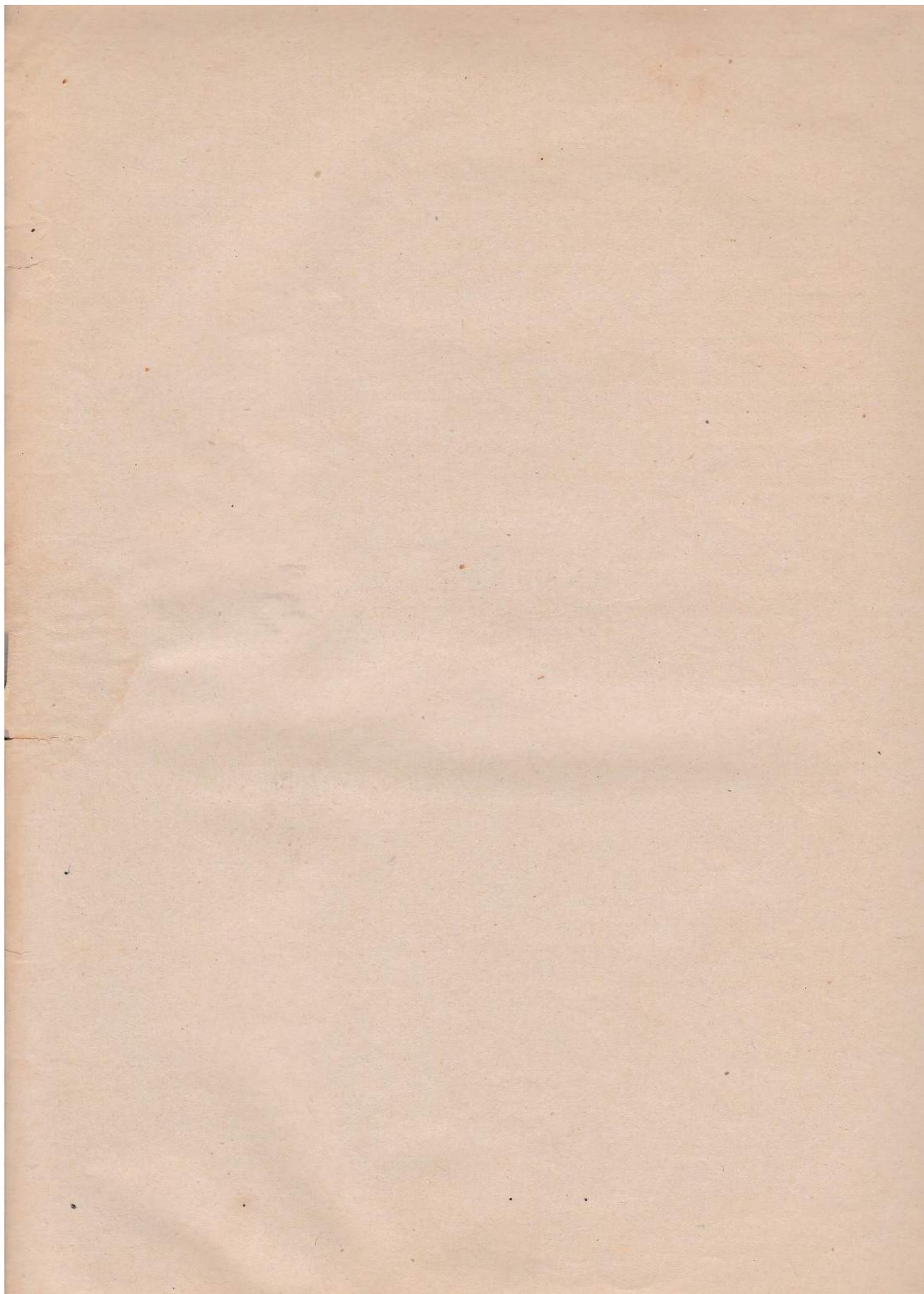
VATZA BASOVSKY, fonctionnaire à Tzaribrode.

GEORGES ALEKSIEFF, professeur au progymnase de Tzaribrode.

KIRO GAYDAROFF, prêtre à Tzaribrode.



ANNEXES.



### Annexe N<sup>o</sup> 1.

« *A Sa Majesté Impériale Alexandre II, Empereur de toutes les Russies.*

Sire!

Mus par des sentiments chrétiens et animés d'un profond amour pour le trône de Votre Majesté, nous saisissons aujourd'hui une occasion propice de Vous congratuler pour l'heureuse fête de la résurrection, en priant le Très Haut de Vous donner une longue vie et d'affermir Votre bras contre les ennemis visibles ou invisibles.

Seigneur! A ces vœux cordiaux pour Votre Majesté nous, les habitants de la ville de Pirot et de tout le département, en purs Bulgares que nous sommes, nous joignons très humblement la prière de daigner, dans Votre bienveillance paternelle pour le peuple bulgare, agréer notre humble prière que voici:

Sire! Cet hiver, lorsque Votre armée victorieuse avait terrassé et foulé aux pieds la Turquie, notre persécutrice, et que Votre bras puissant avait arraché le peuple bulgare entier à un esclavage cinq fois séculaire, les Serbes s'emparèrent presque sans obstacle de notre ville de Pirot où il n'y avait alors qu'environ 2000 soldats effrayés par Vos armes victorieuses et qui, après une résistance insignifiante, s'enfuirent à la faveur de la nuit. S'étant rendus maîtres de notre ville, les Serbes se mirent immédiatement à vouloir nous serbiser et à nous faire signer toutes sortes de lettres et d'adresses; à cet effet ils usaient de toutes les violences sur nous; vingt-cinq coups de bâton à quiconque osait se dire *Bulgare*; emprisonnements dans de sombres cachots où les détenus, chargés de chaînes, restaient plusieurs jours de suite sans nourriture et sans eau; détention à trois reprises de plusieurs centaines de personnes dans la forteresse; menace de faire sauter la cervelle à tous ceux qui persistaient à proclamer leur nationalité bulgare; coups de baïonnette; canons braqués dans les rues de la ville et dans les alentours sur le peuple et les détenus qui refusaient d'étouffer leur conscience et de renier *leur nationalité bulgare*; déportation de notre évêque, uniquement parce qu'il défendait notre nationalité, étant Bulgare comme nous, et autres vexations de tous genres qui ont forcé bien des gens du peuple à aller s'établir dans d'autres villes de la Bulgarie, tandis que bien d'autres se préparent encore à émigrer.

Nous faisons savoir de plus, que trois de nos concitoyens nommés. Mito Tchorbadi Krstoff, de Pirot, Ranghel Stanoeff, de Trin, et un certain Miladin, du

village de Bérovitza, arrondissement de Pirot, ayant avec la chute de leurs collaborateurs turcs perdu leur pouvoir tyrannique et s'étant vu priver des revenus de leurs pillages, voulant cependant rétablir leur autorité inhumaine et leur luxe passé, corrompus par les fonctionnaires serbes et éblouis par toutes sortes de promesses pour l'avenir, sont partis dernièrement pour Pétersbourg, porteurs de lettres mensongères et soi-disant données par nous, mais que nous ne connaissons pas, — avec la mission de nous y présenter comme Serbes et de prier Votre Majesté de nous laisser sous l'administration de la Serbie; or, nous tous, habitants de Pirot et du département, nous déclarons humblement à Votre Majesté Impériale que nous sommes *tous, jusqu'au dernier, de vrais Bulgares, enfants de pères, d'aïeux et d'ancêtres bulgares*; nous protestons hautement, devant Vous et devant le monde entier, contre ces âmes sombres et nous supplions à genoux et les larmes aux yeux Votre Majesté Impériale, le Libérateur des Bulgares, d'avoir pitié de nous comme un père a pitié de ses enfants et de ne pas nous laisser pleurer le reste de notre vie sous le joug oppresseur de la Serbie, mais de nous honorer de Votre grâce ineffable et de nous traiter comme Vos enfants et fils des plus obéissants, en nous unissant à notre peuple bulgare, à notre mère-patrie, la Bulgarie, sous l'égide bienfaisante, protectrice et paternelle de Votre Majesté Impériale.

Au nom du peuple de la ville de Pirot et de tout son département nous restons les plus humbles et fidèles serviteurs de Votre Majesté Impériale.

Pirot, Le 18 avril 1878.

Suivent le cachet municipal et plus de 2000 signatures.

## Annexe N<sup>o</sup> 2.

### *Procuration délivrée par les citoyens de Pirot.*

Le porteur de la présente est un représentant élu par tous les habitants des environs et de la ville de Pirot, qui est peuplée de purs Slaves bulgares. Ce représentant nommé Ch. (ristoff) a mandat et plein pouvoir d'exprimer tous les désirs, remerciements et obligations que la population bulgare d'ici a envers notre second Sauveur, le libérateur de tous les orthodoxes Serbes, Valaques etc. et aujourd'hui de nous autres Bulgares, l'empereur Alexandre, notre Maître et père chéri. *Notre fondé de pouvoirs a tout d'abord à demander notre union à nos autres frères coreligionnaires congénères et compatriotes bulgares au sein de notre plus chère patrie la Bulgarie.*

Ce représentant a le droit d'agir en tout au nom de notre population d'ici et tout ce qu'il fera, soit en parole, soit en écrit, devra être considéré comme fait avec notre plein assentiment: nous l'approuvons tous et par la bouche et par la signature.

En foi de quoi la présente procuration est scellée par notre sceau communal.

Pirot, le 22 mars 1878.

Communauté Bulgare de Pirot:

(Sceau)

**Annexe N° 3.**

*Les habitants de la ville et de l'arrondissement de Pirot donnent pleins pouvoirs à leur concitoyen K. S. Grigoroff pour représenter devant tous et partout leur nationalité bulgare.*

Notre très noble et très honoré concitoyen M. Kotza S. Grigoroff!

Vous savez parfaitement les grandes souffrances que les Serbes nous font subir, uniquement parce que nous sommes *Bulgares*; vous savez aussi les nombreux procédés chaque jour inventés par les Serbes pour persécuter et opprimer tout ce qui est *bulgare* et poursuivre toute personne qui ne voudrait pas faire taire sa conscience en renonçant à sa nationalité bulgare. D'autre part, appuyés sur votre ardent patriotisme et appréciant avec gratitude vos efforts précédents et vos bons sentiments pour notre peuple malheureux qui, les larmes aux yeux et en poussant de profonds soupirs, tend les bras pour implorer le secours de *Sa Majesté Imperiale Alexandre II*, libérateur de la Bulgarie et autocrate de toutes les Russies, nous tous, habitants de la ville de Pirot et de tout son arrondissement, vous accordons, par la présente procuration, pleins pouvoirs pour représenter devant qui de droit, à titre de plénipotentiaire et délégué dûment autorisé par nous, notre pure *nationalité bulgare*, qui fut celle de nos ancêtres et de nos pères, et qui fait que nous sommes de vrais *Bulgares*, nous et nos enfants; pour représenter devant les hauts fonctionnaires de la *Russie*, à laquelle nous sommes liés par la religion et le sang, nos grandes souffrances et les persécutions des Serbes qui veulent à tout prix notre serbisation; et pour travailler à l'union absolue de *Pirot* et de tout son arrondissement à la *Bulgarie*. Nous vous engageons aussi à ne pas manquer l'occasion, quand cela sera nécessaire, de soumettre au quartier-général russe à San Stefano, et surtout à Sa Majesté Impériale Alexandre II, libérateur de la Bulgarie et autocrate de toutes les Russies, notre commun désir à tous d'être, en vrais *Bulgares*, unis au corps de la *nation bulgare*, à la Bulgarie, sous l'égide protectrice et paternelle de Sa Majesté Impériale Alexandre II, libérateur des Bulgares.

De plus (il convient de noter que) les Serbes ont, au cours de l'hiver, opéré un recensement général de toute la population de Pirot et de son arrondissement; maintenant ils rédigent des lettres favorables à la serbisation et parviennent, à force de menaces, à les faire signer par deux ou trois paysans de chaque village; ils ajoutent à la suite quelques centaines de signatures, dont les noms sont empruntés aux tableaux de recensement. Nous vous engageons donc à dénoncer devant qui de droit ces vils procédés des Serbes pour qu'ils ne trompent pas le monde.

Dans l'espoir certain que vous travaillerez à l'affranchissement du peuple des vexations serbes, nous vous prions d'agréer les hommages de tous les habitants de la ville de *Pirot* et de son arrondissement.

*Pirot*, le 6 avril 1878.

Habitants de Pirot:

(Sceau):

Communauté de Pirot: 1862, (au milieu) l'aigle bicéphale.

Suivent 230 signatures autographes d'habitants de Pirot et de son arrondissement.

**Annexe N<sup>o</sup> 4.**

*A son Excellence le gouverneur militaire de Sofia.*

La tendance systématique des Serbes à la serbisation de l'arrondissement de Pirot et les mesures dont ils usent à cet effet, telles que bastonnades, emprisonnements, menaces et contraintes à signer des adresses, des protestations et autres pareilles sont connues de Votre Excellence.

Etant autorisés légalement par le peuple de Pirot à faire connaître partout où il faut les infortunes et les persécutions dont il est victime de la part des Serbes, nous nous permettons de vous présenter notre présent exposé des affaires de Pirot telles qu'elles nous ont été communiquées ces derniers temps.

Il ressort de tout cela que le gouvernement serbe tend à démoraliser la population ignorante par l'attrait de toutes sortes de promesses fallacieuses d'amélioration de leur condition. Les Serbes sont, jusqu'au dernier soldat et jusqu'au plus grand fonctionnaire, devenus des agitateurs qui prêchent la discorde, la mésintelligence et la haine entre frères. Le préfet de Pirot en personne et son adjoint Zacharie, accompagnés d'une escorte de cavalerie, ont, le 29 avril, fait une tournée dans les villages de Pirot d'où ils sont partis pour les régions de Trin et Broznik et sont rentrés à Pirot par Slivnitza. Partout où ils ont passé ils rassemblaient les paysans ignorants et s'efforçaient de les convaincre qu'ils étaient d'anciens Serbes et que les Bulgares les trompaient en leur disant qu'ils étaient Bulgares et ils employaient les expressions les plus grossières et les plus cyniques à l'adresse du peuple bulgare, leur inspirant ainsi la haine contre leurs propres frères, par quoi ils introduisent à Pirot la division entre le paysan et le citadin qui, étant mieux éclairé, a le courage de confesser sa nationalité bulgare. En outre, ils prêchent aux paysans, dans tous les villages, qu'ils se déclarent Serbes et qu'ils expriment le désir d'être incorporés dans la Serbie, si une commission venait les interroger; ils leur promettent de ne leur demander ni le beglik (impôts sur les moutons et les chèvres), ni la dîme, ni des recrues pour l'armée et que le prince (de Serbie) ferait remise à ces Serbes de tous les impôts pour une durée de trois ans et que celui qui se déclarerait Bulgare serait immédiatement fusillé; et pour appuyer leurs mensonges habiles, ils disent aux villageois qu'en Bulgarie les Russes perçoivent le beglik, qu'ils percevraient aussi la dîme et un impôt personnel jusqu'à concurrence de 10 roubles par tête et autres perfidies semblables dont ils usent dans le seul but d'amener les villageois à demander de rester sous la Serbie.

Outre ce procédé, ils en emploient un autre qui est le procédé essentiellement turc, consistant à contraindre arbitrairement et de force les habitants à donner leurs signatures dont ils se servent là où ils en ont besoin pour atteindre leur but. Ainsi, le 9 avril, dimanche des Rameaux, c'était une fête nationale serbe. A l'issue de la messe, les fonctionnaires serbes ont entouré quelques-uns des citoyens notables et les ont conduits dans un café où ils leur ont proposé de signer des papiers qui

portaient en tête quelques lignes de félicitations au prince, et au bas desquelles il y avait de grands espaces blancs. Ils amenaient les hommes sous escorte et les forçaient par des menaces à signer ces papiers. Il y avait des gens qui, pour s'y soustraire, prenaient la fuite au delà de la rivière; cette répugnance à signer les papiers provenait de la conviction qu'il s'y cachait encore quelque ruse serbe pour faire croire au monde que nous sommes Serbes. Le même jour, plus de 200 paysans ont été amenés sous escorte au domicile du préfet où, après leur avoir servi du vin et de l'eau de vie, on leur demandait leurs noms et on signait pour eux sur des feuilles blanches en leur disant que c'était pour congratuler le prince à l'occasion de sa fête. Pendant ce temps, la route de Sofia était gardée par un détachement de cavalerie afin d'empêcher quiconque d'aller dénoncer l'infamie qui s'accomplissait. Nous ne nous sommes pas trompés dans nos suppositions, car le 11 avril les deux feuilles blanches qu'on avait si traîtreusement fait signer ont été envoyées sous forme d'adresses, l'une à Belgrade, portée par Mito Kresteff de Pirot et Ranghel Stanoeff de Trin qui ont pour mission d'aller jusqu'à Pétersbourg comparaître devant Sa Majesté Impériale afin de représenter la population locale comme une population serbe, et l'autre au grand-duc généralissime portée par Miladin, le charpentier originaire des environs de Pirot, et Tontcho P. Vassiloff, de Trin, chargés, à ce qu'il paraît, de la même mission, de prier que Pirot et Trin soient maintenus sous la Serbie — œuvre illégale et injuste. Les citoyens de Pirot que nous avons l'honneur de représenter, protestent énergiquement contre cette conduite perfide des Serbes et ils ont adressé, en temps voulu, une protestation par l'entremise de Votre Excellence.

Les Serbes ne laissent pas les hommes de Pirot se rendre, sans autorisation préalable, dans un village quelconque parce qu'ils ont peur que personne n'aille parler aux paysans contre eux. A Tzaribrode, le chef de la police a fait appliquer 25 coups de bâton à quatre villageois parce qu'ils ne voulaient pas mentir et incriminer un des principaux citoyens de Pirot, M. Gheorghî Tzaribrodski, en déposant qu'il les avait exhortés à se dire Bulgares et non Serbes.

Ils ne reculent pas devant les excès. Ils n'ont même pas permis aux habitants de Pirot de célébrer leur fête nationale, le jour des Saints Cyrille et Méthode. Ils ont défendu à l'évêque d'officier ce jour-là, parce qu'ils voient, par la célébration de cette fête, que nous sommes Bulgares, non Serbes, et cela ne leur convient pas; c'est pourquoi ils tâchent d'anéantir tout ce qui incite à persévérer dans la conversation de notre nationalité bulgare.

En un mot, les persécutions contre l'élément bulgare dans l'arrondissement de Pirot ont atteint leur extrême limite. Cet état de choses ne peut pas être supporté de sang-froid. Le régime de serbisation inauguré chez nous dépasse en horreur le régime d'extermination appliqué par les Turcs. Le Bulgare à Pirot est puni d'amendes de 2 ou 3 livres d'or si, dans ses chagrins et ses peines, il recherche la consolation d'une chanson bulgare comme c'est le cas de Dimitre l'horloger à qui les Serbes ont fait payer cinquante francs d'amende parce qu'ils l'avaient entendu chanter une

chanson bulgare. Nous verrons bientôt notre clergé réformé au costume serbe et notre population est déjà avertie d'avoir à abandonner son bonnet de fourrure pour le remplacer par la tripe serbe. On ne laisse même pas parler de la réouverture de nos écoles, qui sont bulgares et la ville restera sans écoles à moins que quelques-uns des habitants n'aillent adresser une requête pour solliciter l'envoi d'instituteurs serbes de Belgrade.

Voilà, Excellence, un exposé succinct de l'état des choses dans l'arrondissement de Pirot. En le portant à Votre connaissance au nom de cette malheureuse population que nous avons l'honneur de représenter, nous vous prions le plus humblement de nous avoir en vue et de nous aider, dans la mesure du possible, à nous libérer de ces frères serbes qui veulent s'imposer à nous. Nous nous adressons à Vous dans l'espoir que vous voudrez bien communiquer ces choses là où il le faut afin que l'on puisse trouver un remède à nos plaies et que quelqu'un prenne pitié de nous et nous délivre un moment plus tôt des poursuites et des persécutions serbes.

Nous avons l'honneur d'être de Votre Excellence les serviteurs les plus dévoués.  
Sofia, le 19 mai 1878.

Représentants de Pirot :  
Kotzé S. Grigoroff et S. Khristoff.

#### Annexe N<sup>o</sup> 5.

*Notice remise au général Anoutchine, directeur de l'administration civile en Bulgarie, par le représentant de Pirot, le 11 avril 1878.*

En ma qualité de représentant de l'arrondissement de Pirot, je prends la liberté d'exposer à Votre Excellence la situation dans laquelle se trouve la population de cette contrée. Nous avons bien été délivrés d'un pouvoir tyrannique, qui, cependant, ne nous forçait pas à changer de nationalité; mais nous sommes tombés sous un autre qui cherche par tous les moyens à changer le nom de Bulgare en celui de Serbe, ce qui blesse profondément notre sentiment national.

Il est notoire au monde civilisé que l'arrondissement de Pirot est peuplé de Bulgares, dits Chopes, et je doute fort que nos frères les Serbes puissent invoquer des faits historiques pour appuyer leurs prétentions excessives sur cette contrée; l'histoire témoigne, au contraire, que ce pays est peuplé de vrais Bulgares.

Les vexations et les persécutions des Serbes contre l'élément bulgare étant très nombreuses, je prends la liberté de prier humblement Votre Excellence de considérer les faits suivants qui prouvent la conduite des Serbes à l'égard de la population et de les soumettre à Son Altesse Impériale le Grand-Duc généralissime de l'armée russe.

Il est triste de le constater, mais la vérité exige que je proteste hautement contre les Serbes qui ont osé obliger la population par la violence à signer bon

gré mal gré des déclarations de fidélité au gouvernement serbe. La population ignore totalement la langue serbe; ce sont les fonctionnaires serbes qui ont eux-mêmes rédigé une adresse à Son Altesse Sérénissime le Prince de Serbie et l'ont soumise, le 7 février, à la signature du peuple. Le peuple cependant refusa de signer, le document portant que les habitants de Pirot étaient des Serbes de la Vieille-Serbie qui désiraient l'union à la Principauté de Serbie. Les habitants, étant Bulgares, ne pouvaient signer un pareil document; aussi firent-ils une nouvelle contre-adresse qu'ils signèrent et où ils déclarèrent être Bulgares et demandèrent leur union à leurs frères bulgares. La conduite des Serbes froissa le peuple; partout dans les rues il exprimait ostensiblement son indignation de ce que les Serbes, venus en alliés de Sa Majesté Impériale le Tsar Libérateur, s'efforcent par tous les moyens de nous présenter pour des Serbes, ce que nous n'avons pas été et ce que nous ne serons pas. Ce qui surexcita surtout le peuple, c'est que l'autorité serbe a rendu un ordre enjoignant aux instituteurs bulgares de quitter Pirot. Le peuple se lève, court en masse devant les représentants de l'autorité, déclare qu'il est bulgare et qu'il ne veut pas laisser expulser les instituteurs. La conséquence de cette démonstration fut l'emprisonnement de quarante-six notables dans la forteresse où deux d'entre eux furent mis aux fers et tous furent victimes d'un traitement barbare et inhumain.

D'autre part, les Serbes ont fait venir des livres serbes et veulent les imposer à nos écoles; ils ne permettent pas l'enseignement du bulgare; ils menacent même d'extirper radicalement notre nationalité et notre langue bulgares alléguant que ce sont eux qui ont fait la conquête de ce pays, et que ce pays, conquis par eux, doit être à eux et non aux Bulgares ou aux Russes.

L'adresse de fidélité remise à Son Altesse Sérénissime (le prince de Serbie) était une adresse arrachée de force; plusieurs habitants de la ville étaient en effet torturés par les Serbes qui menaçaient en outre, si l'on refusait de signer l'adresse et d'envoyer une députation, de punir sévèrement les personnes détenues à la forteresse et d'arrêter quiconque serait soupçonné d'hostilité à leurs desseins infernaux. On dut céder à la force, d'autant plus que les Serbes à chaque instant menaçaient la population de la loi martiale, qui punit de mort ou de déportation tout acte de désobéissance au natchalnik.

Dans les villages ils ont envoyé des émissaires pour amener les paysans contre les habitants de la ville et pour leur persuader qu'ils sont des Vieux-Serbes et qu'ils ne doivent pas suivre les habitants de la ville qui se disent Bulgares.

On envoie des adresses au nom des paysans et avec leurs signatures, sans que ceux-ci s'en doutent.

Ces derniers temps ils (les Serbes) sont même allés jusqu'à empêcher qu'on signât l'adresse de remerciements à Sa Majesté Impériale, bien qu'une personne ait été spécialement envoyée de Sofia pour en avertir les Bulgares de Pirot, oubliés par le monde. Le désir de tous, grands et petits, était de signer cette adresse;

malheureusement, le gouvernement serbe s'y est opposé. Le natchalnik déclare à l'envoyé venu de Sofia que tout est libre, mais dès qu'il tourne le dos, il envoie chercher les citoyens et leur défend très sévèrement de signer. Des espions étaient lancés partout et nous n'étions pas libres de nos mouvements; nous avons été obligés de recueillir ces signatures en secret et à grand'peine, et c'est clandestinement que nous avons pu expédier l'adresse.

Afin d'empêcher que nos plaintes contre leurs abus et leurs vexations ne parviennent à nos frères russes à Sofia, les Serbes ne délivrent plus de permis de circulation (tezkérés), au détriment de nos relations d'affaires avec Sofia.

Par ces moyens et d'autres procédés analogues les Serbes cherchent à écraser et à étouffer l'élément bulgare pour élever sur ses ruines le royaume de Douchan.

Votre Excellence pourra conclure de tout ce qui vient d'être exposé, que la liberté est loin de régner à Pirot; elle ne régnera que lorsque nos frères les Russes viendront y organiser l'administration civile. Le peuple attend avec impatience que les soldats russes viennent au plus tôt occuper ces confins de notre patrie; je prends, pour ma part, la liberté de vous transmettre humblement les vœux et la volonté de la population dont j'ai l'honneur d'être l'interprète.

J'ai l'honneur d'être de Votre Excellence l'humble serviteur.

San-Stefano, le 11 avril 1878.

Le représentant de Pirot: S. Khristov.

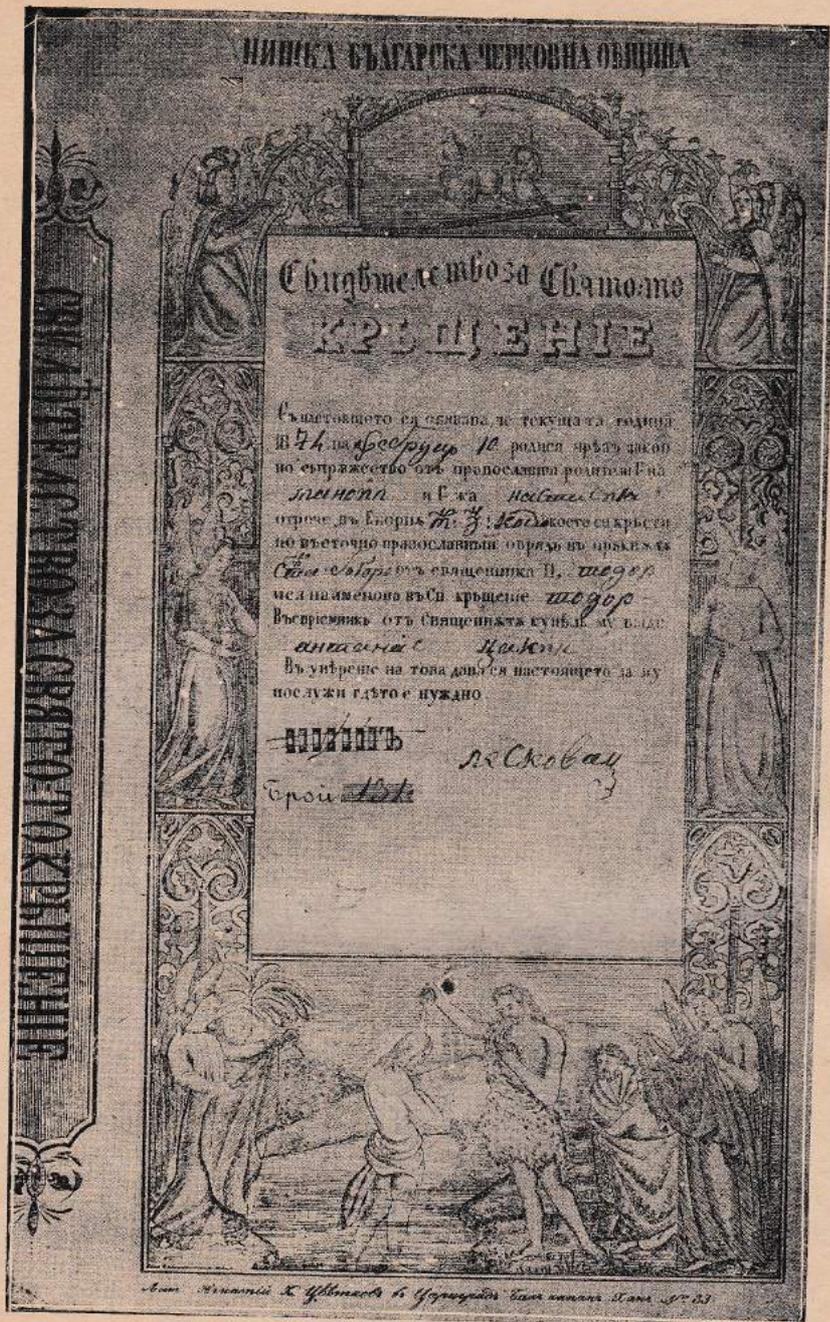
### Annexe N<sup>o</sup> 6.

#### *Firman constitutif de l'Exarchat bulgare.*

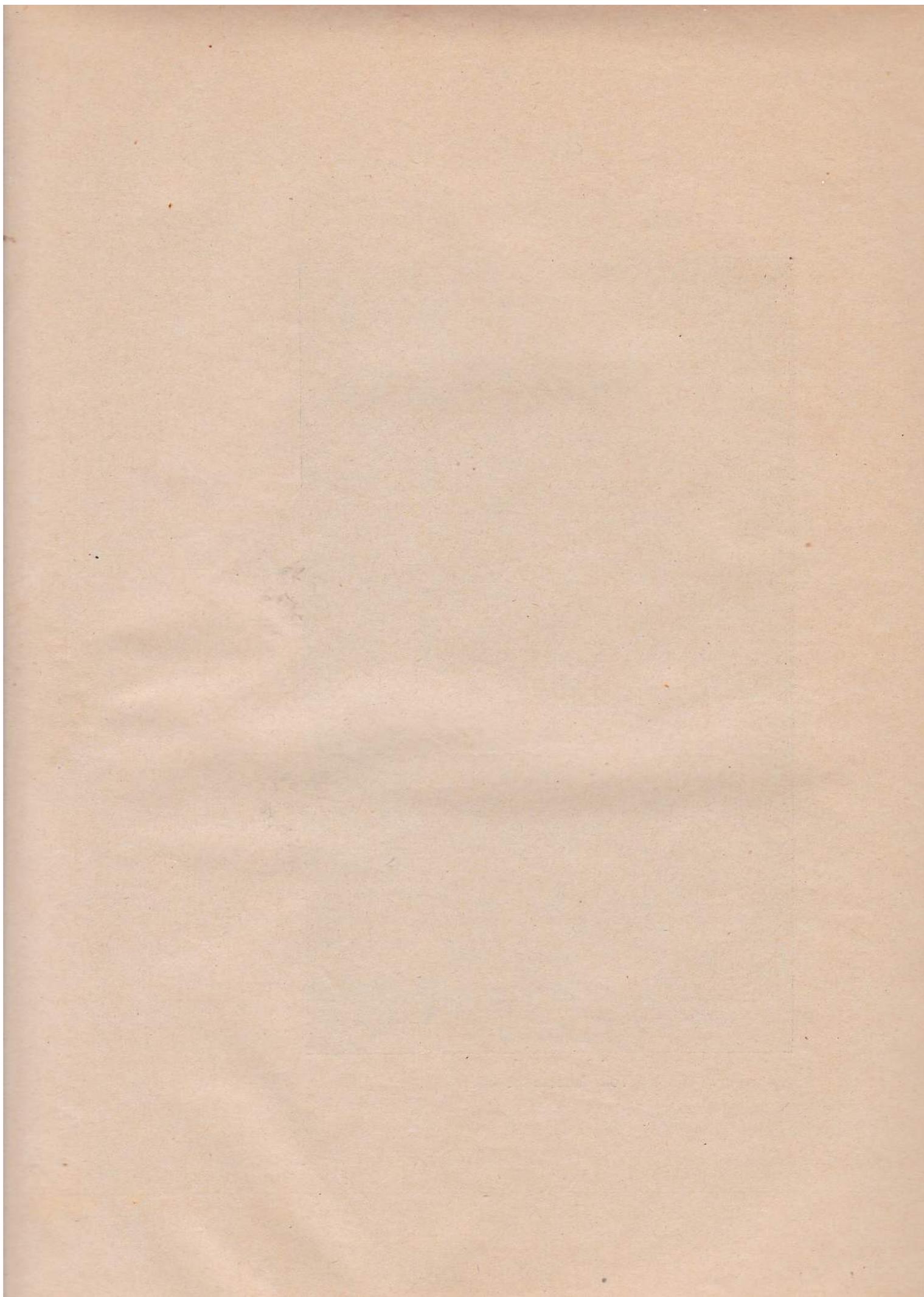
Art. 1. — Une juridiction spirituelle spéciale formée sous le nom d' *exarchat bulgare* et comprenant les diocèses métropolitains, évêchés et autres lieux énumérés ci-dessous, sera chargée de l'administration de toutes les affaires spirituelles de ce rite.

Art. 10. — La juridiction spirituelle de l'exarchat bulgare se compose des diocèses métropolitains de Roustchouk, Silistrie, Choumla, Tirnova, Sofia, Vratza, Lovtza [Lovetch], Vidin, Nich, *Chébirkeui* [Pirot], Kustendil, Samaco [Samokov], Velica [Vélès], Varna, non compris la ville de Varna et une vingtaine de villages environ sur le littoral de la Mer Noire, jusqu'à Kustendje, dont les habitants ne sont pas bulgares; le sandjak d'Isimie [Sliven], sans les *kaçabas* de Akhirdi [Anchiali] et Muncevri [Messembria]; le kaza de Sizépoli [Sozopoli], excepté les villages du littoral; Philippopoli, excepté la ville même de Philippopoli, le bourg (*kaçaba*) de Stanimaka, les villages (*carië*) de Koqbuan [Kouklen], Vodina, Arnaout-keui, Panaïa, Novoceli [Novo-Selo], Lascovo [Leskovo], Arkhlani, Padjkovo [Batchkovo], Velastitza [Belachtitza] et les monastères de Padjkovo [Batchovo], Aïos Anarguirî, Aïos-Paraskevi et Aïos-Jorgui.

Le quartier dit Panaja, sis dans la ville même de Philippopoli, fera partie de l'exarchat bulgare; mais ceux de ses habitants qui ne voudront pas se soumettre



Voir l'annexe N° 6<sup>a</sup>.



à l'Eglise et à l'exarchat bulgare seront entièrement libres à cet égard. Le détail de cela sera réglé entre le patriarcat et l'exarchat, conformément aux usages, principes et règles ecclésiastiques.

*Si la totalité ou les deux tiers au moins des habitants de rite orthodoxe des localités autres que celles énumérées et dénoncées ci-dessus veulent se soumettre à l'exarchat bulgare pour leurs affaires spirituelles, et si cela est constaté et établi, ils y seront autorisés; mais cela n'aura lieu qu'à la demande et sur l'accord de la totalité ou tout au moins des  $\frac{2}{3}$  des habitants . . . »*

#### Annexe № 6 a.

L'image ci-contre représente le fac-similé d'un acte de baptême portant la date du 10 février 1874 et délivré par les autorités ecclésiastiques bulgares de Nich. L'acte porte en tête l'inscription suivante: „Nichka balgarska tcherkovna obchtina“ (Communauté religieuse bulgare de Nich). C'est une preuve évidente que les autorités ecclésiastiques de Nich étaient bulgares.

#### Annexe № 7.

*Le parler de Pirot par le prof. B. Tzoneff.*

Comme partie du dialecte de la vallée de la Morava, le parler de Pirot comprend quelques particularités serbes si peu nombreuses qu'elles se perdent dans les particularités bulgares. Et, en effet, le parler de Pirot compte les particularités suivantes qui sont propres à la langue bulgare et impropres à la langue serbe:

1° Le parler de Pirot n'emploie pas les vieilles formes des déclinaisons, mais se sert de préfixes, comme le reste des dialectes bulgares: *режемъ съсъ ножъ* et *поп режем ножем*, comme disent les Serbes.

2° Dans le dialecte de Pirot il n'y a pas de mode indéfini, comme il n'y en a pas dans le reste des dialectes bulgares: *немой да лъжешиъ*, au lieu du serbe *немой лъгати*.

3° Le grade de comparaison dans le dialecte de Pirot s'obtient comme en bulgare par l'emploi de la particule *по* (plus): *по големъ, по високъ, et поп виши, веки*.

4° L'article est employé à Pirot comme il est employé, en règle générale, dans tous les dialectes bulgares: *столътъ, жената, селото*.

5° L'accent tonique dans le dialecte de Pirot est pareil à l'accent général bulgare: *орачъ, овчаръ, женá, мазнинá*.

6° **ЪЛ** au milieu des mots reste toujours **ЪЛ**, et ne change pas en **У** (ou) comme en serbe: *вълкъ* et *поп вук*.

7° Dans le parler de Pirot la lettre **Л** n'est pas prononcée comme en général on ne la prononce pas dans la langue bulgare: *купенъ, оставенъ, et поп купьен, оставьен*, forme usitée en serbe.

8° L' **л** finale est acceptée dans le dialecte de Pirot et ne change pas en **о** comme dans le parler serbe: соль, пепель, купиль et non со, пелео, купио.

9° Ainsi que dans tous les dialectes bulgares, de même dans le parler de Pirot il y a le son **dz** qui caractérise la langue bulgare depuis les temps les plus anciens: звезда, назадъ.

10° Les consonnes faibles finales б, г, д, в etc. se prononcent à Pirot, comme dans toutes les autres régions bulgares, п, к, т, ф etc: боп, брек, грат, лоф etc. au lieu de боб, брег, град, лов. C'est un point caractéristique de la langue bulgare.

11° La prononciation générale des voyelles à Pirot est pareille à celle dans le reste de la langue bulgare, c'est-à-dire qu'on remarque un certain adoucissement de ces voyelles, quand elles sont sans accent. En serbe cette prononciation est plus claire.

12° Dans le parler de Pirot il n'y a pas de quantité, c'est-à-dire qu'on ne fait pas de différence dans la prononciation des voyelles, comme on en fait en serbe, là où il y a des voyelles brèves et longues. Le manque de quantité est aussi une particularité générale bulgare.

13° Dans le parler de Pirot on emploie, comme en bulgare, pour former le datif et le génitif, le préfixe на.

14° Le parler de Pirot fait usage du pronom personnel double: мене me, тебе te, etc. Cela est encore une particularité générale bulgare qui manque dans la langue serbe.

15° Le masculin pluriel dans le dialecte de Pirot, comme dans le reste des dialectes bulgares, se termine en *e* ou *ьe*: грабенье, овчарье, селянье.

16° La deuxième personne du pluriel du mode impératif dans les verbes réguliers se termine par *ете* et non *ите* comme en serbe: молете, et non молитe.

17° Les deux formes verbales déterminées pour le passé, — imparfait et passé défini — s'emploient dans le dialecte de Pirot aussi souvent et aussi juste que dans la langue bulgare en général, et ne sont pas remplacées par le passé indéfini, comme en langue serbe.

18° Le raccourci dans les formes employées pour exprimer l'avenir, c'est-à-dire sans le *да*: ще идемъ et non че да идем.

19° Les verbes en *ова* se prononcent en *ува* comme en bulgare: купувá, зарадувá.

20° Les participes passifs des verbes réguliers ne changent pas la consonne qui sert de base aux mots, comme en serbe: платенъ, роденъ et non плаћен, роћен.

21° On emploie des pronoms abrégés: *имъ*, *и* au lieu de ним, них comme on en emploie en serbe.

22° L'emploi d'une même forme pour le datif et l'accusatif en ce qui concerne le pronom personnel ни, ви: я ви не видо, затова ви руку не подадо, он ни не позна, затова ни не проговори.

23° Dans le dialecte de Pirot on abrège les pronoms personnels мене, тебе comme suit: менъ, тебъ.

24° Dans le dialecte de Pirot souvent on évite l'emploi de l'auxiliaire être  
сѣмь: тѣгъ му даль едѣнь дукатъ, тѣгъ бегали оди чума.

En allant plus loin dans la comparaison entre le dialecte de Pirot et la langue bulgare, nous pourrions trouver encore quelques petites ressemblances en dehors de ces 24 que nous venons d'énumérer. En essayant de faire maintenant la comparaison entre ce dialecte et la langue serbe, nous ne trouverons comme serbes que les quatre particularités suivantes:

1° L'ancienne lettre bulgare ж est prononcée à Pirot non comme le ѣ bulgare, mais у comme en serbe: рука, мука.

2° A Pirot on fait la différence entre les terminaisons des genres au pluriel en ce qui concerne les substantifs et les adjectifs: добри човечи, добре жене, добра села.

3° La terminaison *ia* pour le génitif singulier masculin est aussi une particularité serbe.

4° Enfin, la terminaison *мо* des verbes (гледамо) est encore une particularité que je considère aussi comme serbe.

Les autres différences entre le dialecte de Pirot et la langue bulgare ne sont pas des particularités serbes, mais sont ou de vieux héritages, comme les terminaisons *cre* et *me* (et cela aux verbes), ou des expressions locales qui se sont développées dans le dialecte même de Pirot, comme est la prononciation des anciens *tj* et *dj* et des ѣ, ъ. Et, en vérité, la prononciation de Pirot: *срѣча, меѣа*, au lieu de *срѣща, межда* n'est pas bulgare comme aussi elle n'est pas serbe et n'est en effet qu'une particularité propre au parler de Pirot; de même *ѣ* et *ъ* se prononcent de la même manière (*тѣмън, дѣн, лѣн*), chose qui n'est ni bulgare ni serbe.

Il ressort de tout cela que contre 24 particularités bulgares dans le dialecte de Pirot on ne peut opposer que 4 particularités serbes; cela fait à l'avantage de la langue bulgare une proportion de 6 : 1. Ce fait prouve suffisamment et positivement de quelle nationalité est la population de Pirot.

(A ce sujet voir *Provenance, noms et langue des originaires de la vallée de la Morava*, par le prof. B. Tzoneff, Sofia. 1918).

### Annexe № 8.

*Alexa S. Iovanovitch*, Vrania et la vallée de la Morava. Dans la revue *Delo*, XX (1898, en serbe), p. 52—53:

La langue de nos frères des pays nouvellement libérés (Vrania, Leskovetz Nich et Pirot), étant un dialecte vieux-serbe dans lequel est écrit le Code de Douchan, se distingue de notre langue littéraire et du dialecte de Choumadia par beaucoup de mots et un accent rigide. Elle est presque identique au provincialisme de notre *Jagodina*, autour d'*Alexinatъ, Kniajevatz* et *Zaitchar*. Elle est étrangère à l'oreille de notre habitant de Roudnik ou d'Oujitza, mais elle n'est pas non plus

une forme du bulgare. *A partir de Nich, nos soldats appelaient Bulgares (Bougari) les habitants des nouveaux territoires.* Souvent il m'est arrivé d'entendre les habitants de Vrania, fâchés, dire avec un ton de reproche: „Pourquoi êtes-vous venus parmi nous, *du moment que vous nous appelez Bulgares?* Un ordre du haut commandement, du 8 février 1878, a défendu sévèrement l'emploi de ces termes blessants pour le peuple de ces régions.

### Annexe № 9.

1) La revue *Delo*, fascicule XI, année 1896, p. 150:

„M. Schweiger, diplomate autrichien, écrivait en 1578: Pendant toute la journée nous voyageâmes à travers une haute montagne . . . Nous passâmes la nuit dans le petit village de Kourou-Tchechmé (près de la ville de Béla-Palanka). Ici les *femmes bulgares* ont la coutume de porter à leurs oreilles de grandes boucles pareilles à des bracelets . . .“

2) Le *Zimzelen*, revue littéraire serbe paraissant à Belgrade, année 1867, fascicule 21, écrit:

„La ville de *Nich* est habitée par des *Bulgares*, des Turcs et des Tziganes. Dans les écoles, l'enseignement se fait en langues *bulgare* et turque. Cette ville compte 2,000 maisons bulgares“.

3) La revue *Annales Serbes* (Srpski Ljétopissi), éditée par une société coopérative sous la direction du D-r Soubbotitch, année 1845, écrit à la page 58:

„La *Bulgarie* englobe les villes de *Nich*, *Ak-Palanka* (Béla-Palanka), *Pirot*, *Sofia* . . .“

4) Le «*Dictionnaire Politique*» par Vladimir Yovanovitch, imprimé à Belgrade en 1872, fascicule B, p. 334:

„L'organisation administrative de la *Bulgarie* . . . elle comprend le villayet du Danube, composé de 7 sandjaks: Roustchouk, Vidine, *Nich*, *Sofia*, . . .“

5) *Livre de lecture serbe*, à l'usage des lycées, par le Dr Yovan Soubbotitch. Livre II, Vienne, 1855, p. 298:

„ . . . *Nich*, ville principale de la *Bulgarie*“.

6) *Géographie générale*, d'après les sources les plus récentes, année 1878.

Le géographe Yovan Blotchevitch, professeur du V-e à l'école principale de garçons de Sombol, écrit à la page 21 de cet ouvrage:

„Les habitants sont *presque exclusivement bulgares* . . . Choumen, Dorostole, Silistrie, . . . Vidine, *Nich*, sont des villes et des forteresses notoires“.

7) *La population des pays serbes*, sous la rédaction du Dr. I. Tzviyitch. II. Belgrade, 1903. p. 901—1078: Une nombreuse population *bulgare de la Morava, de la Nichava et du Timok* fut établie par Kara-Georges dans les environs de Belgrade. Dans son étude anthropogéographique sur la banlieue de Belgrade, *Rista T. Nicolitch* donne une foule de renseignements intéressants sur les émigrés bul-

gares des confins occidentaux. Ces émigrés sont appelés par les Serbes BOUGARI ou BOUGARITCHI; ils se distinguent de leurs voisins serbes par la langue, le costume et ne se marient qu'entre eux; les jeunes adoptent facilement la langue serbe, mais les vieux emploient des mots que les jeunes ne comprennent pas“.

8) *D-r P. Matković*. Putovanja po balkanskom poluočku za srednjega veka. Rad XLII, p. 76:

„... (1096) on arrive dans la riche ville de NICH, CAPITALE DE L'ETAT BULGARE“.

9) *La Serbie et la Russie* par Nil Popoff, vol. 4. Traduit du russe (en serbe) par M. Sretchkovitch, A. Vassilévitch, I. Juvévitich, A. Marjanovitch, Belgrade, p. 439:

„Lettre du Bulgare Stoyan Voutchkovitch en date du 16 avril 1842, Alexinat“.

„Moi soussigné, je porte à la connaissance de Votre Haute Noblesse les vilenies et les meurtres commis sur les chrétiens de *Bulgarie*, et je vous prie...“

„Au village d'Oréhovitz, *arrondissement de Pirot*, un certain Moutim, bouluqbachi...“

10) La revue *Rad*, fascicule CXXX, p. 143:

Le voyageur Vencer écrit: „La ville de *Nich* est habitée par des *Bulgares* et des Turcs“.

11) La revue *Obzor*, paraissant à Zagreb, dans son numéro 119 de l'année 1876, mentionne que *les Bulgares de Nich et de Béla-Palanka* se sont révoltés; d'autre part, dans le numéro 167, il est dit: „La ville de *Nich* compte 15,000 habitants, dont la plupart sont des *Bulgares*. Le total des Musulmans ne dépasse pas 6.000... Ensuite... nous arrivons à la ville bulgare de *Pirot*“.

12) *Srpské Narodné Noviné* (Journal National Serbe), N<sup>o</sup> 1-er du 2 janvier 1844:

„A *Nich* furent pendus l'archevêque grec avec trois *Bulgares* notoires, et le mouvement révolutionnaire fut ainsi réprimé“.

(Cette notice se rapporte à l'évêque bulgare Milétiy „qui fut pendu sur le pont de *Nich*, le lendemain de la Sainte Trinité“. V. „*Novi Krajevé*“ par Militchévitch, Belgrade, année 1884, page 33).

13) *Srpské Noviné* (Journal Serbe), N<sup>o</sup> 2 de 1878.

Stoyan Novakovitch écrit:

„Pendant tout le temps qu'a duré la suprématie bulgare, jusqu'à 1018, *Nich* a été plutôt une ville *Bulgare*“.

14) *Srpské Noviné*. Dans le N<sup>o</sup> du 4 août 1860, on lit:

„*Bulgarie*. *Pirot*, le 23 juillet. Pendant le séjour du sadrazam à *Pirot*, on lui a remis plus de 4,000 pétitions contenant des plaintes“.

15) *Srpské Noviné*. Dans le N<sup>o</sup> du 9 juillet 1860, on lit:

„*Bulgarie*: L'attitude du Mgr. Antim, évêque de *Pirot*...“

De même, dans le N<sup>o</sup> 50 on lit: „... de *Pirot*... les *Bulgares* de cette ville“.

16) *Srpské Noviné*. Dans le numéro 23 de l'année 1847, sont énumérées les villes où les *Bulgares* avaient des écoles. „... Il y a des écoles bulgares à Lom, Sofia et *Nich*“.

17) Le journal serbe *Iedinstvo*, paraissant à Belgrade, écrit dans son numéro du 19 mai 1871:

„Constantinople, le 7 mai. — Je pense qu'il serait intéressant de faire connaître à vos lecteurs les noms des représentants bulgares qui, après 450 ans, se sont réunis le 15 mars 1871 dans l'ancienne capitale de la grandeur et de la gloire byzantines d'autrefois, en vue de conférer sur les moyens d'organiser leur Eglise qui, dix ans auparavant, était au pouvoir des Phanariotes corrompus et qui, aujourd'hui encore, en souffre dans les régions infortunées de la Macédoine . . . . L'archimandrite Victor représente l'éparchie de Nich; **Costa Daskaloff représente l'éparchie de Pirot.**

18) „Vie des saints apôtres serbes, Siméon et Sava, écrite par Dométien, moine-prêtre de Hilendar“, abrégée et épurée par Cyrille Jivkovitch, évêque de Pakratch, imprimée à Vienne en 1794. „Et sais-tu, Serbe ou fils de Serbe, en quel lieu et dans quel pays est né cet abrégiateur et purificateur et premier éditeur de la vie de Dométien, de notre Saint Sava? *Il est né à Pirot, dans les limites de la Bulgarie, en l'an 1730, — lui aussi était donc d'origine bulgare.*“ („ . . . И он је дакле био бугарин“).

19) *La Serbie et la Russie*, etc. par Nil Popoff, vol 4. Traduit du russe (en serbe) par P. Sretchkovitch, A. Vassiljevitch, J. Juevitch et A. Marjanovitch, Belgrade, 1870, p. 436—437:

„Liste des villes et des villages de Turquie où les Albanais ont commis récemment des violences, des meurtres et des pillages“ . .

„12 Dans le village de Panovtzi, *arrondissement de Nich*, ils ont coupé les mains à un *Bulgare*“ . . .

„21 Dans *l'arrondissement de Pirot (Charkeuy)* huit personnes ont été tuées; en outre, *trois Bulgares* impliqués dans la révolte de l'année dernière et qui, ayant fait leur soumission aux Turcs, s'étaient rendus à Vidine sur l'appel du pacha, ont été également tués“.

„22 Dans *l'arrondissement de Pirot*, près de la rivière Toplitz, les Albanais ont massacré *deux Bulgares*“ . . .

„25 Dans *l'arrondissement de Nich*, les Turcs, ayant rencontré dans le bois un *Bulgare*, lui ont demandé 300 piastres; celui-ci, n'ayant pas d'argent, a été mis à mort“.

20) *Srpski Dnevnik* (Journal serbe), № 62, p. 2—3 du 8 août 1857:

„Vidine, le 20 juillet. Sur les *dix Bulgares* qui ont été envoyés d'ici à Constantinople, deux ont été empoisonnés par les Turcs, à savoir *Mantcho de Pirot* et *Parvan de Kriva-Bara*“.

21) *Srpski Dnevnik*, IX-e année, № 50, p. 3 du 26 juin 1860:

„*Bulgarie*, le 10 juin. Nous apprenons *de Pirot* que les *Bulgares* de cette ville ont rédigé une plainte contre leur évêque phanariote . . . . “

**Annexe N<sup>o</sup> 10.**

Mitteilungen der Kaiserlich-Königlichen geographischen Gesellschaft. Wien, Bd. XII (Neue Folge, 2 Band).

Page 474: „*Charkeuy ou Pirot* compte à peu près 10,000 habitants *Bulgares* et Turcs et possède 1853 maisons, 7 mosquées, 2 églises et un château du moyen-âge où il y a toujours une garnison. La ville est célèbre par ses tapis“.

Communications de la Société géographique Royale et Impériale de Vienne. Vol. XII (nouvelle série, 2<sup>me</sup> v.)

**Annexe N<sup>o</sup> 11.**

F. Kanitz. *Bulgarie du Danube et le Balkan*. Deuxième édition. Leipzig, 1882. Vol. I<sup>er</sup>, p. 64. — „D'après mes recherches sur les rapports ethnographiques dans la région limitrophe de la frontière serbo-bulgare, la rivière de Timok, dans son cours inférieur, forme aujourd'hui non seulement une frontière politique, mais aussi, à des exceptions insignifiantes près, une frontière linguistique; car il est hors de doute que les districts de Négotine, Zaïtchar, Kniajevatz et Alexinatz, du royaume serbe, étaient peuplés, il n'y a pas longtemps, par des Bulgares . . .“

**Annexe N<sup>o</sup> 12.**

Prof. D-r Romansky, Documents sur l'insurrection des Bulgares de Nich en 1841, tirés des archives autrichiennes, p. 103—104.

(Dans le *Sbornik*, 1912, v. XXVI).

(Notice sur les affaires de *Bulgarie* communiquée à la Porte par la Légation de Russie, le 19/31 Août 1841).

a) Le Conseiller d'Etat Kodinetz, arrivé ces jours-ci à Constantinople, après avoir traversé ceux *des endroits de la Bulgarie* qui ont souffert dernièrement de la révolte, vient de présenter à la Légation Impériale les notions suivantes concernant cet événement:

„...*Les Bulgares* étant pacifiques, timides et désarmés, ne se seraient peut-être jamais révoltés; mais le jour de Pâques, plusieurs Musulmans pénétrèrent à force ouverte dans l'église du village de Kamenitza et attaquèrent *Les Bulgares* qui s'y étaient rassemblés pour la prière. C'est alors que l'insurrection éclata dans ce village et se répandit rapidement dans plusieurs districts tels que *Nissa, Lescowatz, Scharkeui (Pirot) et autres*. Sabri Moustapha Pacha commit surtout une grande faute en appelant à son aide les Albanais, connus pour leur soif du pillage et leur indiscipline. Ces derniers se jetèrent en masse sur les villages inoffensifs et sans défense *des Bulgares*. Ils incendièrent dans différents districts près de 225 *villages bulgares* dont plus de la moitié furent complètement détruits. Plus de 10,000 *Bulgares*, poursuivis par les Albanais, se réfugièrent en Servie . . .“

b) Ibid., p. 136—139. Rapport du fonctionnaire consulaire Borissev, délégué à Nich, au consul austro-hongrois à Belgrade, Atanaskovitch, sur l'insurrection des Bulgares. Belgrade, le 5 mai 1841.

„Deux mois avant le soulèvement de la population chrétienne des districts de *Nich, Leskovetz, Pirot, Vrania . . .*, les Bulgares les plus notoires . . . se rendaient à plusieurs reprises à la frontière serbe pour se plaindre contre l'oppression exercée par les Turcs . . .

„Ce pacha a jeté dans la prison 17 commerçants bulgares qui étaient parmi les notables de la ville de *Nich . . .* “

c) Ibid. „... De nombreuses familles bulgares émigrent des districts limitrophes de la frontière (*Nich et Leskovetz*) et s'établissent en Serbie . . . “

### Annexe N° 13.

*Itinerario di Marc'Antonio Pigafetta*<sup>1)</sup>; gentilhuomo vicentino. Londra apresso Wolfio Inghlese 1585. Reproduit dans le *Rad*, C.

P. 176—8. Seguita il viaggio per la Bulgaria, dal monte Rodope infino a Nissa città.

Il fiume Nesso dagli habitatori nomato *Nissafa*, nasce vicino a questa villa, in una rupe del monte Scardo, chiamata in Bulgaro *Stara planina*, che vuol dire „monte vecchio“, e corre tra mezzo questi due monti lasciando l'Emo alla destra e va verso ponente. Gl'habitatori sono *Bulgari* e franchi d'ogni cosa, eccetto che dall'arracch, et altri servizii, come di sopra s'è detto. Da Calatino in hore sei et meza, miglia diecinueve venimmo a *Pyrota* in bulgaro, e in turco Zarchuù, buon casale, posto alla sinistra ripa del fiume Nissafa . . . . .  
. . . . et poi lo passammo, e arrivammo in hore sei, e miglia diciotto a *Zuha Clissura*, ch'è quanto a dire „secca clissura“, villa de *Bulgari*, e è cosi detta dalli monti contigui sterili et sechi . . . . .  
Da questa villa *Zuha Clissura*, dunque, partendoci, in hore nove, e miglia ventisette, arrivammo a *Nissa* città, posta alla destra de *Nissafa*, nelli confini della Rascia, e quivi finisce la Bulgaria, la quale anticamente era la Dardania, parte della Misia superiore.

### Annexe N° 14.

a). *K. Rym*,<sup>2)</sup> Reyse van Bruussele vut Brabant to Constantinopels in Thracyen. Hofstat van den turschen keysere. Manuscrit à la Bibliothèque Impériale de Vienne

<sup>1)</sup> *Marc'Antonio Pigafetta* appartenait à une grande famille italienne de Vicenci. Il fit partie de l'ambassade envoyée en 1567 par Maximilien II à Constantinople, pour négocier la paix avec le sultan Selim II. Vrantchitch se trouvait dans la même ambassade, mais Pigafetta donne une relation plus détaillée de l'itinéraire de l'ambassade.

<sup>2)</sup> *K. Rym*, né en 1533 à Gand, avait fait des études à Louvain et en Italie. Appelé par Maximilien II à la cour impériale, il fut envoyé à Constantinople où ses négociations diplomatiques eurent un grand succès. Aussi était-il bien vu à Vienne. Il mourut en 1583 à Gand où il avait passé les dernières années de sa vie. Le manuscrit de sa relation de voyage à travers la Bulgarie est conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. (Les voyageurs belges, I, 51—52).

(*P. Matkovitch*, Put od Bruselja iz Brabanta u Carigrad u Traciji, glavni grad turskoga cara. Dans le *Rad*, v. CXII).

P. 176: Après avoir laissé à droite la petite ville de *Coprivatx*, ils passèrent la nuit au village de Clissuriza, qui est en *Bulgarie* (Bulgaryen), séparée de la Serbie (Servia) par la montagne de Cunovizza.

b) *Stephan Gerlachs*<sup>1)</sup> des Aelteren, Tage-Buch, 1674. *P. Matkovitch*, Putovanja etc. Putopis Stjepana Gerlacha o drugom putovanju carskoga poslanika D. Ungnada u Carigrad, g. 1573-78; *Rad*. CXVI.

(Voyage etc. Relation d'Etienne Gerlach du deuxième voyage de l'ambassadeur impérial D. Ungnad à Constantinople en 1573-78; *Rad*. CXVI).

P. 49—50. . . Partis de ce puits (au-dessus duquel est situé *Tzaribrod*, petit village bulgare, ils continuèrent leur voyage à travers une belle plaine et arrivèrent à midi à *Scharkoi* ou *Pirot*, comme l'appellent les *Bulgares*: 20 relais, éloigné de 3 milles. C'est une grande bourgade. . . Les *Bulgares* qui y sont peu nombreux n'ont pas d'église. . . Presque au pied de la montagne se trouve le village bulgare *Ku-* ou *Guritzesme*<sup>2)</sup>, 21 relais, éloigné de 2 grands milles. . . .

. . . . Non loin de là, sous la colline, se trouve le couvent de St-Démétrius avec cinq moines qui tiennent une *école bulgare* où ils enseignent à lire, à écrire et à chanter la messe en *bulgare*. . . .

. . . . Dans la ville (de Nich), les chrétiens sont peu nombreux et s'appellent Serbes (Servianer), car ici *finit la Bulgarie* et commence la Serbie (Servia).

c) *Gerhard Cornel von den Driesch*<sup>3)</sup>, Historische Nachricht von der Rom. Kayserl. Grosse Botschaft nach Constantinopel, etc. Nürnberg 1723.\*

P. 79: „Voyage de Nich à Sofia. . . Le 22 juin nous dûmes prendre la très mauvaise route entre Soukha-Planina et la Nichava. . . Le mont Soukha-Planina forme la ligne de partage entre la Serbie et la Bulgarie. . . C'est pourquoi les géographes commettent une erreur, en continuant de placer la ville de Moustapha-Pacha (Béla-Palanka) en territoire serbe“.

### Annexe № 15.

a) Griechenland, der Archipelagus, Albanien, Macedonien, Romanien und ein Theil von Anadolı nach der Karte des de la Rochette; dem Clereschen Atlas de Commerce, und vielen andern guten Hulfsmitteln entworfen und durchgängig verbessert und vermehrt, herausgegeben v. S. 1769. Nürnberg.

<sup>1)</sup> *Stephan Gerlach*, l'aîné, né en 1546 à Knittlingen (Würtemberg), fit des études supérieures à Tubingue, bon théologien. Il accompagna à Constantinople l'ambassade de D. Ungnad et écrivit un journal de voyage.

<sup>2)</sup> Près du village actuel de Klissoura, dans l'arrondissement de Pirot.

<sup>3)</sup> *Gerhard Cornel von den Driesch* était secrétaire de la grande ambassade impériale à Constantinople en 1719.

La carte contient une petite portion des territoires de la Serbie et de la Bulgarie. Nich n'y figure pas; sur le cours de la Nichava, les localités suivantes sont en Bulgarie: *Isvar Bulgor*, *Mustafa-Pascha Palanka*, *Charkeuy* (Piro). Leskovetz, Vrania, Skopié sont également en Bulgarie.

b) Karte von den Osmanischen Reiches in Europa. Nach D. Anville, Schmidt und Santini, von Franz von Reilly. Wien, 1796.

*La frontière occidentale de la Bulgarie* suit la ligne de partage des eaux du Timok à l'ouest et traverse la Nichava entre Palanka et Nich.

c) Imperii Osmani sive Turcici europæi tabula ad normam recentissimarum observationum concinnata. Sumptibus Joannis Walchii. Augustæ Vind. 1797.

*La frontière occidentale de la Bulgarie* suit la ligne de partage des eaux du Timok à l'ouest, passe entre Nich et Palanka, remonte au delà de la Morava bulgare, en laissant en Bulgarie les villes de Leskovetz et Vrania.

#### Annexe N° 16.

a) Ami Boué<sup>1)</sup>, Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe. Vienne, 1854. Deux volumes.

I, p. 60: Nich est une ville bulgare populeuse; on y compte 16000 âmes dont environ 6000 sont Musulmans... Les Hans, tenus par des Bulgares, ont un étage et offrent plusieurs chambres pour des voyageurs.

I, p. 61: Nich est le siège d'un petit Pascha qui commande essentiellement à une population bulgare et chrétienne. Piro et Ak-Palanka ou Moustapha-Pascha sont presque les seules petites villes, où il y ait des employés supérieurs turcs et même les Musulmans n'y forment qu'un chiffre restreint de familles. Il n'y a guère de bourgs, si ce n'est Isnebol et Tzaribrod, mais un nombre considérable de villages de manière qu'on peut soupçonner qu'il y a là au moins 60 à 80,000 Bulgares.

I, p. 76: Les routes n'opposent point d'obstacles à l'arrivée des pesants charrois et la Nichava n'est profonde que dans certains moments; en été on y trouve des gués aussi bien que sur la Morava bulgare. Dans la saison convenable les approvisionnements de bouche sont facilités par la nombreuse population bulgare de ces vallées et de leurs dépendances.

<sup>1)</sup> Ami Boué, né à Hambourg le 16 mars 1794, mort à Vienne le 21 novembre 1881. D'origine française, il fut élevé en Allemagne, en Suisse et en Angleterre, vécut longtemps à Paris, mais passa à Vienne la plus grande partie de sa vie. En 1836, 1837 et 1838 il parcourut dans tous les sens les provinces européennes de la Turquie et grâce à sa culture scientifique très sérieuse, il put publier en 1840 les résultats de ses études en 4 volumes. En 1854 l'Académie des sciences de Vienne publia un second ouvrage important d'Ami Boué, *Recueil d'itinéraires dans la Turquie d'Europe*, deux volumes. L'auteur y décrit soigneusement les routes qu'il a parcourues, les localités qu'il a visitées, les montagnes, les cours d'eau, les vallées qu'il a étudiées. Ce voyageur français avait des vues très vastes et ses travaux sur la Turquie d'Europe gardent encore leur prix.

L., p. 80: Bâtie sur la Morava, *Leskovatz* compte 3000 maisons ou environ 12,000 habitants. Les Turcs habitent sur la rive occidentale au pied du coteau et les *Bulgares* surtout l'autre bord. Les rues sont assez propres, l'auberge de la poste est excellente pour la Turquie, et les environs de la ville présentent beaucoup de jardins potagers très bien tenus par les *Bulgares*, qui forment presque uniquement les habitants de tous les nombreux villages environnants.

P. 235: *Scharkoë*, le *Pirot* des *Bulgares*. . . . La population bulgare y est mélangée de Musulmans.

b) *M. Blanqui*, Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841. Paris, 1843.

P. 166: „C'est dans la vallée de *Pirot* à *Nissa* que les premières hostilités avaient commencé entre les chrétiens et les Turcs, par l'enlèvement de quelques postes où des *Bulgares*, armés de bâtons, étaient parvenus à s'emparer d'une pièce de canon“.

#### Annexe № 17.

a) *P. I. Chafarik*, *Slovansky narodopis*. Praha, 1842. (Ethnographie slave, Prague).

Sur la carte ethnographique de *Chafarik* „*Slovansky Zemëvid*“ qui est la plus ancienne carte des pays slaves, les villes de *Nich*, *Leskovetz*, *Vrania* . . . . . sont comprises dans les limites de la *Bulgarie*.

b) *A. Boué*, Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et de la Grèce.

Echelle 1: 3.800.000 (dans le *Berghaus' physikalischer Atlas*, VIII Abth. Taf. 19), 1847.

Sur cette carte les limites ethnographiques des *Bulgares* englobent tout le bassin méridional du fleuve de *Morava* avec les villes de *Nich*, *Pirot* (*Charkeuy*), *Leskovetz*, *Vrania*, etc.

c) *G. Lejean*, *Ethnographie de la Turquie d'Europe*. Gotha, *Justus Perthes*, 1861. Cahier Supplémentaire aux *Communications Géographiques de Petermann*.

P. 14: „Aujourd'hui cette race (*bulgare*) est à peu près circonscrite par le *Danube*, le *Timok* et une ligne passant par les villes de *Nich*, *Prizrend* . . . “.

d) *G. Muir Mackenzie* and *A. P. Irby*, *Travels in the Slavonic Provinces of Turkey-in-Europe*. With a Preface by the Right Hon. *W. E. Gladstone*, M. P. Second Edition revised. London, 1877.

P. 81: Central Bulgaria ist that which lies between the ranges of the *Balkan* and the *Rhodope*. Here we visited the schools of *Adrianople*, *Philippopolis*, *Samokoff*, *Sophia*, *Nish* — all supported and menaged by the christian Communities without pecuniary aid from the government or bishops. The school-houses, mostly of good size and airy, are like everything in *Bulgarie*, clean.

(L'ouvrage de Mackenzie et Irby est accompagné d'une carte ethnographique sur laquelle la frontière occidentale des Bulgares s'étend au delà de Nich et de la Morava bulgare, embrasse Skopié et va jusqu'au Drin-Noir: Cet ouvrage qui a reçu partout un bon accueil, est traduit en serbe, en russe, etc.).

### Annexe N<sup>o</sup> 18.

La ville de Pirot entre dans les confins de la nationalité bulgare, comme il est établi par les crates ethnographiques suivantes de l'Atlas de D. Rizoff:

1) Carte de la Bulgarie au commencement du IX<sup>e</sup> siècle (p. 8), dressée par V. Zlatarsky, professeur à l'Université de Sofia.

2) Carte de la Bulgarie vers la moitié du IX<sup>e</sup> siècle (p. 10), dressée par le professeur V. Zlatarsky.

3) Cartes de la Bulgarie en 927 (p. 12) et en 996 (p. 14), dressées par le professeur V. Zlatarsky.

4) Carte du Patriarc t Bulgare d'Okhrida reconnu en l'année 1020 (p. 16), dressée par le professeur Zlatarsky. (La ville de Pirot est marquée dans l'éparchie de Sofia).

5) Carte de la Bulgarie à la fin du XII<sup>e</sup> et au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle (p. 18); — carte de la Bulgarie après l'année 1230 (p. 20); — carte de la Bulgarie après l'année 1355 (p. 22); dressées par le professeur Zlatarsky.

6) Carte ethnographique dressée en 1842 par P. J. Chafarik. Dans cette carte les villes de Pirot, Nich et Leskovetz sont désignées comme étant habitées par des Bulgares.

7) Carte ethnographique dressée en 1861 par von Hahn, consul d'Autriche, et Zach, recteur de l'Académie militaire serbe.

La région habitée par des Serbes commence au nord de la rivière de Pusta, tandis que l'élément bulgare prédomine dans le bassin de la Morava (p. 34).

8) Carte ethnographique russe publiée en 1867. Cette carte a été dressée par M. F. Mirkovitch, géographe et ethnographe russe, sur l'initiative des slavophiles russes; elle est intitulée: „Carte ethnographique des nations slaves“. Elle a été approuvée par les hommes les plus remarquables du slavisme à cette époque-là (1867), à l'Exposition Slave organisée dans la vieille capitale russe Moscou.

Pirot, Nich et Kniajevatz (Grgussovatz) entrent dans les frontières de la nationalité bulgare. Cette carte a eu en son temps un tel succès qu'elle a été rééditée trois fois jusqu'à 1877 (p. 36).

9) Carte ethnographique dressée en 1868 par le professeur Erben, écrivain tchèque. D'après cette carte, intitulée „Mapa Slovanského Světa“ (Carte du monde slave), les régions de Pirot et Nich sont désignées comme des territoires dont les habitants slaves sont qualifiés de Bulgares (p. 40).

10) Carte ethnographique dressée par Elisée Réclus en 1876 (p. 42). Elisée Réclus, célèbre géographe français, est l'auteur de l'ouvrage capital „Nouvelle Géographie Universelle“, parue en 18 gros volumes.

Les régions de Pirot et Nich sont désignées comme des territoires où prédominent les Bulgares.

11) Carte ethnographique de la Turquie d'Europe, dressée par A. Synvet en 1877. L'auteur de cette carte est de nationalité française et professeur de géographie au Lycée Ottoman, à Constantinople.

Les régions de Pirot, Nich et Leskovetz sont désignées comme des territoires où prédominent les Bulgares (p. 46).

12) Carte ethnographique dressée par Davidovitch en 1848. Cette carte est dressée par un Serbe. Dans l'original même elle porte le titre de „Territoires habités par les Serbes“ et forme un appendice à l'ouvrage „Histoire du peuple serbe“ par D. Davidovitch. Ce dernier ouvrage a été traduit en langue française par Alfred Vigneron et publié à Belgrade en 1848; il a été réédité plus tard en serbe et en français aux frais du gouvernement serbe. Le fait que cet ouvrage a été édité aux frais du gouvernement serbe ne laisse aucun doute que le gouvernement serbe de cette époque approuvait complètement son contenu et que l'édition française était destinée aux étrangers qui devaient y apprendre l'histoire serbe ainsi que les frontières ethnographiques de la race serbe.

D'après le texte même de cet ouvrage comme sur la carte qui y est jointe, les villes de Nich, Pirot et Leskovetz ne sont point comprises dans les territoires peuplés par des Serbes. (Atlas D. Rizoff, p. 28).

13) Carte ethnographique dressée par le professeur Dejardin (1853).

Cette carte, également d'origine serbe, est intitulée „La Serbie et les territoires dont la population parle la langue serbe, par le professeur C. Dejardin, Belgrade, 1853“. L'auteur de cette carte, quoiqu'il porte un nom français, a été en son temps professeur en Serbie. D'après cette carte, les villes de Pirot, BélaPalanka, Leskovetz et Vrania sont marquées hors des „territoires dont la population parle la langue serbe“ (Atlas D. Rizoff, p. 30).

14) Carte ethnographique de la Turquie d'Europe et des Etats vassaux autonomes, dressée par G. Lejean (1861).

D'après Lejean, toute la région de Nich, comprenant les villes de Nich, Pirot et Leskovetz, fait partie des territoires peuplés par des Bulgares. (Atlas E. Rizoff, p. 32).

15) Carte ethnographique dressée par H. Kiepert (1876).

Kiepert considère également toute la région de Nich avec les villes de Nich, Pirot et Leskovetz, comme étant peuplée en majeure partie par des Bulgares.

16) Carte ethnographique dressée en 1877 par Zach, ancien consul d'Autriche-Hongrie à Roustchouk et à Andrinople.

Sur cette carte les villes de Nich, Pirot, Leskovetz et Vrania sont comprises dans les frontières ethnographiques de l'élément bulgare. La carte est accompagnée de données statistiques sur la population, suivant lesquelles la population de la région de Nich compte 35,000 Bulgares orthodoxes et 10,000 Turcs; la population de la région de Leskovetz compte 24,000 Albanais musulmans et 22,500 Bulgares

orthodoxes; et la population de la région de Vrania compte 60,500 Bulgares orthodoxes et 25,000 Albanais musulmans. (Atlas D. Rizoff, p. 48).

17) Atlas d'Andrées, 5-e édition 1906, p. 37. — Mittel-Europa, Völker u. Sprach-Gebiete der Bulgaren (L'Europe Centrale, territoires de la nation et de la langue bulgares).

La frontière passe à l'ouest de Nich, en laissant cette ville dans la région peuplée par des Bulgares.

18) Atlas Général (Histoire et Géographie) par *Vidal-Lablache*, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, édité par la Librairie Armand Colin, 1911.

Dans la carte ethnographique de la péninsule des Balkans (page 96), la ville de Pirot est laissée dans le territoire de la langue bulgare qui s'étend presque jusqu'à Nich même.

19) Le professeur serbe *St. Stanoyévitch* a fait accompagner son „Histoire du peuple serbe“ de plusieurs cartes qui sont des tableaux fidèles du développement territorial de l'Etat serbe. Dans la carte de l'Etat de Douchan (1331—1355), les vallées du Timok et de la Nichava jusqu'à la Kounovitza-planina sont également comprises dans les limites de la Bulgarie. Dans la carte du Patriarcat d'Ypek en 1557, Pirot est indiqué dans les limites de la Bulgarie.

#### Annexe № 19.

*Général-Major N. R. Ovsyanyi, L'administration russe en Bulgarie, 1877-78-79. St-Pétersbourg, 1906, T. I. (en russe).*

*Notice du prince V. A. Teberkazsky. Quelques considérations sur l'entrée des troupes serbes en territoire turc.*

P. 286: Les Serbes sont maintenant dirigés sur Nich et Pirot. Aussitôt que ces places fortes seront occupées, il semble indispensable de leur faire repasser la Morava, en leur interdisant de fourrager sur la rive droite de cette rivière.

P. 287: Ensuite, après la prise de Nich et de Pirot, il faut que les troupes russes, dans n'importe quel effectif, occupent tout le rayon intermédiaire entre les Serbes et les Roumains, c'est-à-dire Nich et Pirot avec leurs arrondissements sur la Morava et la rive droite du Lom.

*Une masse encore assez dense de population bulgare habite le long de la rive gauche de la Morava<sup>1)</sup>.*

<sup>1)</sup> Ils habitent d'ailleurs presque exclusivement l'arrondissement de Leskovetz, tandis que la ville même de Leskovetz est une ville albano-turque. Il en est presque de même de la rive droite de la Morava et de l'arrondissement de Nich, dans la campagne la prépondérance de l'élément bulgare est manifeste; à Nich même on compte 5,000 musulmans, Turcs et Albanais, et jusqu'à 7,500 Serbes et Bulgares, déjà fortement serbisés.

Annexe N<sup>o</sup> 20.

Lettre de Stéphane Verkovitch<sup>1)</sup> au professeur Vladimir Ivanovitch Lamansky,  
à Pétersbourg.

Agram, le 17 mars 1878 (en russe).

Cher Vladimir Ivanovitch,

. . . Je ne sais quand je pourrai être là, et puisque le sort de la Péninsule des Balkans se décide maintenant, je crois bon de vous envoyer copie de la lettre que j'ai adressée le 6/18 décembre 1877 à M. Josephovitch, consul à Salonique, uniquement pour attirer l'attention sur *la frontière* exacte entre Bulgares et Serbes, non seulement sous le rapport ethnographique, mais aussi sous le rapport géographique; pour cela, je pars de l'idée que dans cette affaire la Russie est pour les Slaves ce qu'une mère est pour ses enfants.

. . . Ainsi qu'il apparaît dans les journaux, les Serbes émettent, dans l'examen de leurs frontières, des prétentions absolument dépourvues de scrupules, en fondant leurs droits sur de prétendues traditions historiques, fabuleuses et fantastiques; or, ce n'est pas le passé qu'il faut prendre comme base d'action, mais bien le présent, c'est-à-dire qu'il faut poser les limites d'une race aux points où finit sa langue.

D'après ce droit naturel et inviolable, non seulement les sandjaks de *Skopié*, *Nich* et *Vidin* ne sont pas serbes, attendu qu'on y parle la même langue qu'à *Salonique* et à *Andrinople*, mais dans la principauté même de Serbie une population d'environ 200,000 âmes parle le même idiome que les habitants de ces trois sandjaks, c'est-à-dire *une langue purement bulgare*; elle appartient par conséquent non à la branche serbe, mais à la branche bulgare. Ces 200,000 Bulgares habitent les districts de *Krouchevetz*, *Negotin* et *Alexinetz* jusqu'à la ville de *Tchoupria* sur la *Morava*. A mon avis, si l'on acceptait la théorie serbe sur les nationalités, qui s'attribue presque les trois quarts de la Bulgarie en la désignant sous le nom de *Vieille-Serbie*, tout le territoire jusqu'à *Paratchin* et la ville de *Tchoupria* sur la *Morava*, en Serbie, devrait appartenir à la Bulgarie. Les Serbes poussent l'impudence jusqu'à mentir effrontément devant le monde entier en parlant de «*Serbes de Nich*, *Serbes de Piro*t, *Serbes de Leskovetz*, *Serbes de Vrania*, *Koumanovo*, *Vodena*, *Skopié*, *Vèlès*, *Dibra*, *Kustendil*, *Samokov*, *Vidin*», etc. Si les habitants de ces contrées appartiennent, par la longue, aux Serbes, alors on pourra dire que les Bulgares n'existent pas sur la terre; il faudrait donc attribuer toute la Péninsule balkanique aux Serbes qui pourraient ainsi librement. . . *serbiser* à plaisir. Comme vous le verrez par la copie de ma lettre à M. Josephovitch, la vraie frontière entre

<sup>1)</sup> Stéphane Verkovitch, né en 1827 à Ugliata, en Bosnie, est bien connu dans le monde slave comme ethnographe et archéologue. Envoyé en 1836 par le gouvernement serbe en Macédoine pour y travailler au réveil de la conscience nationale des Bulgares, il a rendu de grands services à la cause bulgare dans le district de Sérès.

Serbes et Bulgares est le *mont Char*. Même cette frontière indiquée par moi laisse aux Serbes un avantage au détriment des Bulgares, attendu que le *kaza de Ghiliané*, qui confine à celui de Prichtina, est tout peuplé de Bulgares, à l'exception seulement de douze villages de nationalité et de langue albanaises-skipétares; en outre, non seulement dans tous les villages du *mont Char* on parle *bulgare*, mais aussi l'accent et le type y sont *bulgares*. Il serait juste et dans l'intérêt général des Slaves, de leur défendre (aux Serbes) de toucher même du doigt du patrimoine étranger . . .

La Providence a destiné la Russie à être le chef et la mère des peuples slaves; aussi, en délimitant les frontières, il faut procéder dans l'intérêt général des Slaves, comme une bonne mère procède à l'égard de ses voisins, c'est-à-dire ne pas faire attention aux suggestions égoïstes des Serbes, mais fixer les frontières comme l'exige la vérité; que ces frontières soient serbes là où l'on entend parler serbe, et bulgares, là où l'on parle bulgare . . .

[Dr Iv. D. Chichmanov. Une lettre de Stéphane Verkovitch au sujet des prétentions serbes sur la Macédoine, dans le „Svobodno Mnénié“ (l'Opinion libre), II<sup>e</sup> année N<sup>o</sup> 15, p. 707 — 711].

#### Annexe N<sup>o</sup> 21.

a) H. Kiepert, *Carte des peuples et des langues d'Autriche et des pays du Danube bas*. Echelle 1:3.000.000; deuxième édition. Berlin, 1869.

Les villes d'*Ak-Palanka*, *Leskovetz* et *Vrania* sont comprises dans les limites ethnographiques des Bulgares.

b) C. Sachs, *Croquis géographique et ethnographique de Bulgarie*. (Dans les *Mittheilungen der K. K. geogr. Gesellschaff. Wien* Bd. XII, Nouvelle Série. 2 Vol. 1869).

P. 474: *Charkeuy* ou *Pirot* compte à peu près 10.000 habitants Bulgares et Turcs et possède 1853 maisons, 7 mosquées, 2 églises et un château du moyen-âge où il y a toujours une garnison. La ville est célèbre par ses tapis.

#### Annexe N<sup>o</sup> 22.

*Conférence de Constantinople de 1876.*  
*Bulgarie.*

Projet du règlement organique.

1-0. — Il sera formé des territoires ci-dessous désignés, et conformément à la carte ci-jointe, deux Vilayets (Provinces) qui seront administrés sous les formes détaillées plus bas.

Le Vilayet occidental, qui aura pour chef-lieu Sofia, Widdin, *Nich*, Bitolia (excepté deux cazas du sud), une partie du Sandjak de Sérès (trois cazas du Nord) et des cazas de Stroumitza, Tikveche, Vélès (Keuprulu) et Kastoria.

[Bleue-Book, Turkey, N<sup>o</sup> 2 (1877), p. 153].

**Annexe N° 23.**

*A. S. Anoutchine*<sup>1)</sup>. Le Congrès de Berlin, 1878, St-Petersbourg 1912 (en russe).  
P. 7: . . . les limites naturelles entre elle (la Serbie) et la Bulgarie, — en considérant les données géographiques et ethnographiques — auraient été: la crête du Char-Dag, les montagnes situées entre Prichtina et Vrania jusqu'à la rivière Medved, puis les rivières Puschta et Morava jusqu'à l'ancienne frontière serbe....

P. 87: Ce matin (le 2 juillet) j'ai été chez Chouvalov. J'y ai rencontré Ristitch. Il fait une propagande active en faveur de l'attribution à la Serbie de *Piro*t et de *Trin*, outre Vrania qu'elle a déjà obtenue. Dans son bavardage il se laissa aller jusqu'à parler du désir de la population de ces villes et de leurs arrondissements de devenir serbe. Il prétendait avoir reçu nombre de déclarations dans ce sens; il avançait aussi que si l'on organisait un plébiscite, tous les habitants en masse se déclareraient sans aucun doute pour leur incorporation à la Serbie. Connaissant très bien l'état des choses, j'ai réfuté ces assertions par des faits; j'ai dit que même s'il y avait des voix en faveur de la Serbie, c'était uniquement parce que ces localités sont malheureusement occupées par les troupes serbes et que l'administration serbe y commet de terribles excès et exige que le nom du prince Milan soit mentionné dans les prières du clergé. Le métropolite de *Piro*t, ayant protesté contre le régime serbe, a été arrêté et transporté à Nich où il est retenu prisonnier. Peut-on, dans ces conditions, parler de plébiscite? Ce serait une honteuse comédie qui serait jouée aux mouvements de la baguette des *natchalniks*, lesquels sévissent dans le pays uniquement parce que nous ne l'avons pas occupé par nos troupes. Ristitch était très mécontent, mais il ne put réfuter mes arguments; j'ai déclaré en effet ouvertement qu'on pouvait immédiatement recevoir de notre généralissime par télégramme la complète confirmation de mes paroles.

**Annexe N° 24.**

*Les protocoles du Congrès de Berlin. Protocole N° 15. Séance du 8 juillet 1878.*

Le baron de Haymerle tient à rappeler que les plénipotentiaires austro-hongrois n'ont pas élevé de difficultés au sujet du sandjak de Sofia. C'est seulement en ce qui concerne la compensation demandée par les plénipotentiaires russes, que les

<sup>1)</sup> Anoutchine fut nommé le 9 février 1878 au poste intérimaire de directeur des affaires civiles en Bulgarie, qu'il géra à titre définitif depuis la mort de Tcherkazsky (19 février 1878) jusqu'à la nomination du prince Dondoukov-Korsakov au poste de commissaire impérial (8 mai 1878). Général de division, Anoutchine fut envoyé à Berlin à la disposition du prince Gortchakov et du comte Chouvalov, plénipotentiaires russes au congrès de Berlin. Le choix était très heureux; Anoutchine était parfaitement initié aux travaux préparatoires du traité de San-Stefano et aux affaires de Bulgarie. Son livre sur le „Traité de Berlin, 1878“, a paru en 1912, après sa mort; c'est un journal complété par des extraits des lettres écrites par le général pendant le congrès.

représentants austro-hongrois ont insisté pour que la Bulgarie ne s'étendit pas davantage au nord, et ont proposé que l'équivalent soit pris dans le caza de Djouma plutôt que dans celui de Pirot.

Le comte Chouvalov insiste pour que la Bulgarie obtienne un équivalent suffisant du côté de la Serbie.

Le président demande aux plénipotentiaires russes de déterminer exactement l'équivalent qu'ils réclament.

Le prince de Hohenlohe croit devoir ajouter que la commission a proposé, à l'unanimité, de donner à la principauté bulgare une route d'étape, outre l'équivalent que la Russie trouve insuffisant. Cette proposition a été formulée en ces termes :

En cas de guerre, et même dans le cas où la Serbie conserverait la neutralité, cette principauté pourra être invitée à permettre aux troupes et aux convois bulgares le libre passage sur la ligne d'étapes entre Vidin et Sofia par la route de Sofia à Pirot et, de ce point à Vidin, par le col de Saint-Nicolas. La Serbie ne pourra s'y refuser, et ces passages ne seront pas considérés comme une violation de l'état de neutralité.

Le comte Chouvalov dit que la réserve faite par la commission pour assurer un libre passage à la Bulgarie prouve à quel point la frontière occidentale est peu satisfaisante, puisqu'il s'agit de donner aux Bulgares la possibilité d'une retraite, en leur garantissant une route militaire par la Serbie. Le président ayant demandé quel était l'équivalent réclamé par la Russie en faveur de la Bulgarie, S. Exc. se conforme à ce désir, en formulant une proposition qui pourrait, en même temps, faire disparaître une divergence qui existe entre les plénipotentiaires austro-hongrois et russes. Dans l'opinion des plénipotentiaires austro-hongrois, les deux points de Pirot et de Trin devraient appartenir à la Serbie, parce qu'ils contiennent une population serbe. Les plénipotentiaires russes ne partagent point cette opinion, et considèrent les deux districts susmentionnés comme deux centres bulgares. M. Ristitch a vivement insisté sur l'annexion de Pirot et de Trin à la Serbie, en prétendant que, si les vœux de la population étaient consultés, elle se serait déclarée en faveur de l'annexion à la Serbie. Le comte Chouvalov n'aurait pas cédé sur ce point, et, sans se faire le partisan du suffrage universel, il aurait demandé, en dernier lieu, que la question fût réservée à une commission européenne, qui aurait décidé, sur place et selon les intérêts de la population, si Pirot et Trin devraient appartenir à la Serbie ou à la Bulgarie.

Les pétitions qui ont été présentées par les habitants en faveur d'une annexion serbe n'ont pas de valeur aux yeux du comte Chouvalov ; il suffit, pour démontrer leur peu de consistance, de constater que ces localités sont occupées actuellement par les troupes serbes et que le métropolitain bulgare, qui représentait les intérêts de cette nationalité, a été exilé par le prince de Serbie.

Toutefois, pour arriver à une conclusion pratique et pour résoudre, par la même disposition, la question de compensation et la divergence d'opinion qui existe par rapport à Pirot et à Trin, il offre un compromis : il demande d'incorporer Trin à la province de Bulgarie et abandonne la ville de Pirot à la Serbie.

Le comte de Saint-Vallier constate que le comte Chouvalov a indiqué par là une transaction.

### Annexe N<sup>o</sup> 25.

Le D-r Vladan Guéorguiévitch écrit dans son ouvrage „La Serbie au Congrès de Berlin“ (1890):

„M. Ristitch, délégué serbe au congrès de Berlin, a demandé au comte Andrassy un accroissement territorial de la Serbie.

„Le comte Andrassy lui a répondu: „Je vous soutiendrai dans vos revendications à condition que l'accroissement en question ne dépasse point les frontières des sandjaks de Novi-Pazar et de Mitrovitza“. M. Ristitch a répondu: „Bien que nous considérions le sandjak de Novi-Pazar comme un territoire ayant une importance historique pour la Serbie, par égard à votre désir et au prix d'une compensation par ailleurs, nous nous déclarons prêts à ne pas y insister“. La conversation avec le comte Andrassy a laissé à M. Ristitch l'impression que le délégué austro-hongrois ne se serait pas opposé à ce que la Serbie s'accrût du côté Est, même jusqu'à Sofia, à condition de satisfaire les prétentions austro-hongroises dans les conventions de commerce et des communications qui devaient être conclues avant la signature du traité de Berlin<sup>1)</sup>. Si ces conditions n'étaient pas remplies, Ristitch ne pourrait faire triompher les revendications serbes ni par rapport aux frontières établies à San-Stefano, ni même par rapport à Nich.

„Sans l'appui de l'Autriche-Hongrie, nous risquions donc de perdre également Vrania et Grdoulitza à cause de l'Angleterre, et Pirot à cause de la Russie. Nous devons de la reconnaissance pour notre grand succès au Congrès de Berlin d'abord à l'Autriche-Hongrie, avec laquelle nous avons su à temps nous mettre d'accord, grâce aux sacrifices que nous lui avons consentis lors de la conclusion de la convention économique“.

---

<sup>1)</sup> Il convient de noter que cette condition constituait une sorte d'extorsion.

